



*Les Guillemottes*  
MAISON D'ENFANTS

# Rapport d'Activité 2018

*Maison d'Enfants des Guillemottes – 13 rue des Guillemottes – 38200 VIENNE*  
Téléphone : 04 74 78 33 70 – Télécopie : 04 74 78 33 71 – [administrations.guillemottes@orange.fr](mailto:administrations.guillemottes@orange.fr)





# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>I. INTRODUCTION</b> .....   | 3  |
| • <i>I.1. ACTUALITES : Evènements qui nous accompagnent dans notre dynamique de changement</i> ..... | 6  |
| <b>II. ACTIVITE DE L'ANNEE 2018</b> .....  | 7  |
| • <i>II.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT</i> .....                          | 7  |
| • <i>II.2. PRESENTATION DU DISPOSITIF HEBERGEMENT (INTERNAT)</i> .....                               | 16 |
| • <i>II.3. LE DISPOSITIF ACCUEIL DE JOUR – AEMO NIVEAU 4</i> .....                                   | 22 |
| • <i>II.4. LES LOISIRS</i> .....   | 30 |
| • <i>II.5. LES SOINS</i> .....   | 31 |
| <b>III. LE PERSONNEL</b> .....   | 37 |
| • <i>III.1. L'ORGANIGRAMME DE LA MAISON D'ENFANTS DES GUILLEMOTTES DE SEPTEMBRE 2018</i> .....       | 37 |
| • <i>III.2. REPARTITION DU PERSONNEL EN 2018</i> .....   | 39 |
| • <i>III.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</i> .....  | 40 |
| • <i>III.4. NOS RESSOURCES</i> .....   | 43 |
| • <i>III.5. NOS PISTES D'AMELIORATION</i> .....  | 43 |
| • <i>III.6. LA FORMATION CONTINUE</i> .....  | 43 |
| • <i>III.7. LES PRESTATIONS ET FONCTIONS SUPPORTS</i> .....  | 45 |
| <b>IV. LES PERSPECTIVES</b> .....  | 47 |
| • <i>IV.1. NOS OBJECTIFS</i> .....   | 47 |
| • <i>IV.2. NOS PERSPECTIVES</i> .....  | 48 |
| <b>V. LES RESSOURCES FINANCIERES</b> .....   | 48 |
| <b>VI. ANNEXES</b> .....   | 48 |



## I. INTRODUCTION

L'année 2018 a été marquée par la réactualisation du projet d'Etablissement, en lien avec les travaux fournis par les équipes éducatives, concernant les projets des différents espaces de relation proposés au service des publics accueillis.

La formation aux écrits professionnels s'est poursuivie tout au long de l'année dans l'objectif d'offrir à chaque adulte intervenant dans l'Institution la possibilité de se référer à un socle commun apportant une cohérence dans l'accompagnement individuel et/ou collectif. Ce travail réflexif a permis la construction d'outils opérationnels qui seront utilisés de manière informatisée dès l'année 2019, grâce à la mise en place d'un logiciel « Intranet », au service d'une meilleure lisibilité du travail produit dans l'Institution.

Nous poursuivons notre démarche d'amélioration de la qualité, et avec l'appui de nos donneurs d'ordre, les services du Département et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la gouvernance a retravaillé le Règlement Intérieur de l'Association qui a été validé par les instances compétentes en juin 2018.

Comme l'année précédente l'Association a soutenu et maintenu la pertinence de faire vivre des projets transversaux, afin de favoriser la communication et l'échange entre les salariés des différents groupes dans l'intérêt des enfants et de leur parcours.

Le projet équitation a été renouvelé après une évaluation qui a permis une évolution des objectifs permettant de répondre à des besoins plus larges, en lien avec les projets personnalisés de chaque enfant.

Il est important de préciser que deux adolescentes actrices dans ce projet depuis sa mise en place, se sont engagées dans une formation Palefrenier/soigneur, une doit être diplômée cette année, l'autre en 2020.

- Ce projet a lieu à une fréquence d'une séance par semaine pour dix enfants issus de quatre groupes différents : Soleillette / Sans-Souci / Farandole / Accueil de Jour.

Durant les temps de vacances, il est aujourd'hui inscrit dans les pratiques que les projets d'animation, loisirs doivent être pensés de manière transversale, ouvrant ainsi des possibles pour l'ensemble des enfants accompagnés dans l'établissement.

Notre désir de développer un partenariat avec les dispositifs des territoires de l'Isère Rhodanienne, au service des jeunes vulnérables reste très présent.

Nous avons renforcé notre convention de partenariat avec l'association RIVHAJ, dispositif d'Insertion par le Logement du Territoire afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de plus de 17 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance par le Département dans notre service, ceci afin de mieux les préparer à leur majorité et ainsi d'éviter le risque de « sortie sans solution ».

Le projet autour de la thématique du décrochage scolaire, développé en partenariat avec les services de prévention spécialisée du Territoire de l'Isère Rhodanienne a dû s'arrêter fin juin, notre partenaire ne pouvant plus assumer la mise à disposition à moyens constants des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du projet. Cependant, cette expérience nous a enseignée qu'il était incontournable, pour un meilleur accompagnement des enfants accueillis, d'élaborer et de construire un projet spécifique prévenant les risques de décrochage scolaire.

A la demande de la gouvernance, l'équipe de cadres techniques et hiérarchiques s'est mobilisée afin de construire un projet spécifique à la Maison d'Enfants dont le pilotage sera confiée à l'orthophoniste de l'établissement, avec comme objectif premier de structurer des temps collectifs ou individuels sur l'année, permettant aux enfants accueillis de mieux vivre leur scolarité.



Le travail de soutien à la parentalité, axe prioritaire nommé pour l'année 2018 par le comité exécutif de l'Association de l'Œuvre du Bon Pasteur a eu pour effet la mise en valeur du CVS.

Effectivement, la présence de trois administratrices de l'OBP, lors de ces rencontres, a été une réelle plus-value, permettant aux parents et responsables légaux de mieux mesurer le sens de l'engagement de notre association et de faire évoluer de manière positive les représentations de chacun. Aujourd'hui une dizaine de parents participent de manière active à ces temps d'échange, de réflexion, dans un souci d'amélioration de la qualité de service : l'on peut dire que coéducation et co-construction au service des enfants prennent effet dans la réalité.

Dans son désir de répondre au plus près des besoins repérés sur le territoire, et soucieux de répondre à la commande publique, la gouvernance de l'OBP s'est investie pleinement pour faire naître un projet novateur, convaincue de l'idée qu'il est indispensable de répondre aux besoins individuels des enfants, d'avoir à disposition des espaces de relation collectifs ou individuels, différenciés, dans l'objectif que le travail éducatif se pense en terme de parcours dont la finalité est une sortie réussie des dispositifs de protection de l'enfance, vers des dispositifs de droit commun.

Pour donner corps à ce projet novateur, l'Association de l'OBP souhaite en partenariat avec Habitat Humanisme Rhône créer vingt logements dans le cadre de l'insertion par le Logement, sur sa propriété située 13 rue des Guillemottes, dont une partie selon les besoins repérés de la Maison d'Enfants les Guillemottes, serait à disposition, permettant ainsi à des familles de ne pas être exposées à la rupture du lien, dans le cadre d'une procédure de protection, mais également de permettre à des jeunes adultes d'accéder à un premier logement, outil indispensable à une insertion réussie.

Ce projet s'associant au projet de reconstruction de la Maison d'Enfants, permettra une meilleure efficacité de la prestation d'accompagnement proposé : associer dispositif de protection de l'enfance et dispositif d'insertion par le logement dans le cadre d'un projet global doit être une réponse pour offrir aux enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance, un accompagnement réussi, car vecteur de possibles.

Ce "rapport d'activité annuel" s'inscrit dans la dynamique de notre association qui souhaite répondre à la fois à la commande publique et à la demande sociale du territoire avec comme enjeu majeur une nécessité d'évoluer dans sa pratique.

Ce rapport permet d'évaluer les actions proposées et les réponses apportées aux enfants et à leurs familles dans le champ spécifique de la protection de l'enfance.

Nous vous proposons quelques chiffres clés qui permettent de mettre en évidence le travail accompli par toutes nos équipes auprès des enfants et adolescents accompagnés au cours de l'année 2018 :

#### ● Actions auprès d'enfants :

Cette année 2018, notre capacité d'accueil est de **quarante-deux places réparties comme suit :**

#### Accompagnement en internat : sur cinq groupes différenciés :

- **Groupe Farandole :** douze adolescent(e)s, âgé(es) de douze à dix-sept ans révolus.



**Finalités et spécificités :** accueillir un public âgé de 12 à 17 ans révolus en prenant en compte des caractéristiques liés à l'adolescence et aux besoins individuels repérés (carences, pathologies...). Développer la construction identitaire de ce public à travers un triptyque de prise en charge : éducatif, soins, scolaire.

- **Groupe Sans-Souci :** six enfants (garçons et filles), de huit à quinze ans.



**Finalités et spécificités :** accueillir l'enfant dans un groupe plus restreint permet un collectif moins prégnant et adapté pour des enfants ayant besoin d'un accompagnement plus sécurisant.



- **Groupe Soleillette** : douze enfants (garçons et filles), âgés de quatre à douze ans.



**Finalités et spécificités** : accompagner douze enfants âgés de 4 à 12 ans. Mettre en place un travail éducatif, un accompagnement autour de la scolarité et construire en fonction des besoins repérés un projet de soins. Fonction d'appui : apprentissage des règles et du cadre, mécanisme de compréhension d'une vie collective. Prendre en compte les diverses modalités d'accueil (Accueil administratif, accueil judiciaire, placement direct ou indirect), prendre en compte les carences éducatives et/ou affectives.

- **L'Annexe** : trois adolescents (es) de seize à dix-sept ans révolus.



**Finalités et spécificité** : ce dispositif tend à permettre à trois adolescents de 16 ans à 17 ans révolus, en situation de semi-autonomie d'évoluer dans un milieu plus ouvert, qui a court terme leur permettra d'acquérir les capacités et les moyens nécessaires pour éprouver d'autres lieux, d'autres liens et de se risquer hors de la sphère collective. La durée de la prise en charge est de deux années maximum. L'accompagnement se fait donc par étapes contrôlée par cette notion de temps.

- **L'Accueil Familial** : ce dispositif est une solution alternative répondant à des besoins spécifiques repérés, pour des enfants qui ne peuvent être pris en charge dans la cellule familiale et pour qui l'accueil dans un collectif tel que l'internat n'est pas supportable.

Ce dispositif propose un espace de rencontre où le jeune accueilli est convoqué dans une relation duelle massive avec un adulte de référence unique.

- **L'Accueil de Jour** : ce dispositif s'inscrit davantage vers un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de l'enfant accueilli associant de manière massive les parents dans leurs fonctions parentales.

Cet espace relationnel prend en charge 8 enfants en accompagnement individuel et/ou collectif. L'action éducative est ciblée autour du lien familial et du processus de socialisation, avec l'objectif de répondre au projet individuel de l'enfant co-construit non seulement avec les parents et mais aussi avec les acteurs de l'action sociale du territoire.

Ce dispositif est avant tout un support d'aide et de soutien aux familles. En effet, parents et enfants collaborent autour d'un même objectif, celui de réapprendre la signification des mots « vivre ensemble dans le respect de chacun ».

Le savoir-être et le savoir-faire est un apprentissage de chaque jour qui détermine notre vie future, notamment pour les enfants, dans l'acquisition de leur autonomie vers leur vie d'adulte.

Pour savoir vivre au sein d'un groupe, il faut se connaître soi-même afin de respecter les autres dans leur propre identité.

C'est se reconnaître et se différencier, pour mieux exister ensemble.

Ce dispositif est un outil en devenir qui évolue en fonction de la créativité et des initiatives de chaque individu qui compose ce collectif (parents, enfants, éducateurs).



## ■ **I.1. ACTUALITES** : *Evènements qui nous accompagnent dans notre dynamique de changement*

### ▶ **L'équipe du cadre intermédiaire**

La coopération des deux Chefs de Service Educatif nous permet d'être plus efficaces pour répondre aux besoins de chaque situation individuelle.

Pour être plus précis sur l'opérationnalité de cette mesure, chaque chef de service supervise chacun 21 situations. Cette organisation nous permet d'être plus réactifs dans notre capacité décisionnelle notamment face aux sollicitations des responsables légaux et des travailleurs sociaux.

### ▶ **Formation aux écrits professionnels**

La réflexion qui s'est formalisée par la réécriture des projets de groupe avec l'aide d'un intervenant extérieur a permis aux équipes éducatives de mieux se situer dans leur contexte professionnel en pleine évolution et a permis à chaque acteur de posséder un socle commun indispensable à une cohérence d'action.

Cette démarche réflexive mobilisatrice a relancé une dynamique autour de la capacité de chaque acteur de terrain de recentrer son intervention autour de ses missions en lien avec les différents projets guidant la mission de l'Association.

Une formation en interne sur l'année en raison d'une séance tous les 2 mois sur une journée pour l'ensemble des personnels permet de soutenir ce devoir de veille professionnelle indispensable au maintien de la dynamique de changement impulsée depuis déjà plusieurs années

### ▶ **L'Accueil de jour** : **outil qui évolue en fonction de l'expérience vécue**

C'est un service de proximité enfants/parents qui développe plusieurs actions en leur faveur. Le principe de ce dispositif est de pouvoir proposer des accompagnements sur mesure. Chaque suivi d'enfant engendre une adaptation des horaires, des méthodes, des modalités logistiques, entre autres, importante. L'équipe éducative est en phase avec les horaires et demandes des familles (parents et enfants).

Un service qui a sa place au sein de notre institution, d'une part par son rôle éducatif et d'autre part par son soutien aux familles les plus fragilisées. Ce dispositif est au centre des questions sociales en faveur de la restructuration de la cellule familiale, enjeu important pour le devenir de notre société.

Ce dispositif a apporté des éléments nouveaux pour la MECS, c'est-à-dire apprendre à faire ensemble pour être au cœur des libertés et droits individuels. Initier une pratique professionnelle à un renforcement de l'action sociale et des familles. D'ailleurs, ce service est déjà reconnu des autorités et sollicité par celles-ci.



## II. ACTIVITE DE L'ANNEE 2018

### II.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

La Maison d'Enfants des Guillemottes propose à ce jour **33 places en internat, une place en Accueil Familial, et 8 places pour l'Accueil de Jour.**

Sur le dispositif **internat**, l'on observe un taux d'occupation supérieur à la commande des financeurs (97%), suite aux réponses apportées aux sollicitations du département concernant des accompagnements de courte durée, mais nécessitant une mise en œuvre rapide (page 9).

Sur le dispositif **d'accueil de jour**, le taux d'occupation est également supérieur à la commande des financeurs (98%), suite aux orientations de sortie de jeunes de l'internat vers le dispositif de service externalisé entrant dans le dispositif AEMO niveau 4 (page 23).

Sur le dispositif **accueil familial**, le taux d'occupation est inférieur à la commande sociale (page 10).

En 2018, **12 sorties** sont enregistrées pour **11 entrées** sur l'ensemble du dispositif de la Maison d'Enfants des Guillemottes répartis comme tels :

- Dispositif internat : 10 entrées pour 12 sorties.
- Dispositif Accueil de Jour : 4 entrées pour 4 sorties.

L'ensemble des enfants pris en charge à la Maison d'Enfants des Guillemottes durant l'année 2018 est au nombre de **60** répartis comme tel : **23 filles** et **37 garçons dont 3 garçons pris en charge hors département** (page 14).

L'établissement au 31 décembre 2018 a :

- **33 places occupées** sur le dispositif internat et **2 places occupées** hors les murs par des jeunes pris en charge hors département
- **8 places occupées à l'Accueil de Jour** et **6 places en service externalisé**
- **0 place occupée** sur le dispositif l'accueil familial.

#### ► Evolution de l'activité en lien avec le financement

Au 31 Décembre 2018, la Maison d'Enfants des Guillemottes a réalisé **17 822** journées sur l'ensemble de tous les dispositifs répartis de la manière suivante :

#### **Réalisé :**

Internat : **13 609 journées**

Jeunes Majeurs : **201 journées**

Accueil de Jour : **3 720 journées**

Accueil Familial : **292 journées**

#### **Demande du Conseil Départemental :**

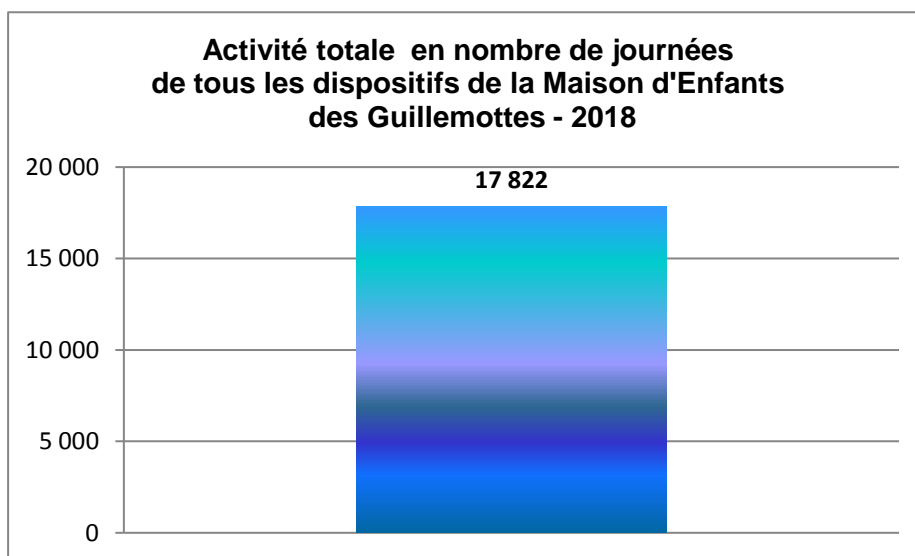
Internat : 11 684 journées, **97 %**

Accueil de Jour : 2 862 journées, **98 %**

Accueil Familial : 365 journées, **100 %**

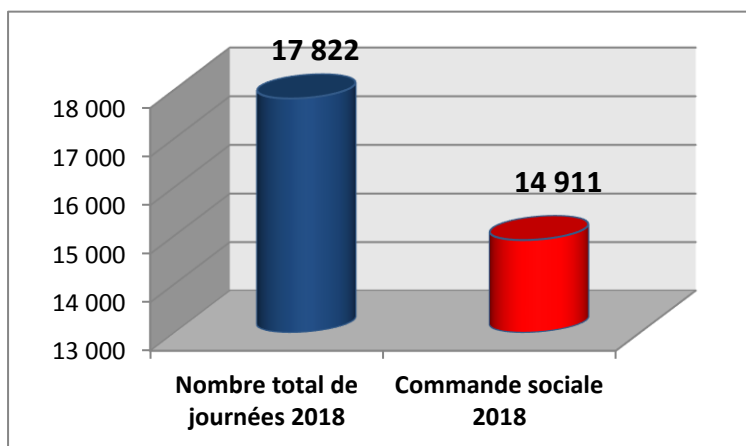


► Activité de la Maison d'Enfants Les Guillemottes en 2018 :

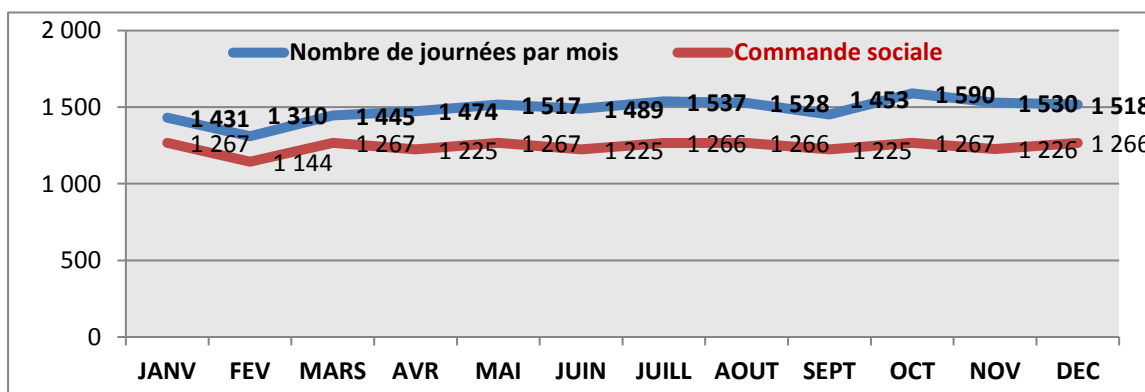


La Maison d'Enfants les Guillemottes (Internat, Accueil de Jour, placement Familial, appartement), enregistre **17 822 journées pour l'année 2018**, soit 2 911 journées de plus que la commande sociale et 1 455 journées de plus qu'en 2017 (16 367 journées).

► Comparatif entre le nombre de journées réalisées pour tous les dispositifs et les attendus de l'autorité de contrôle et de tarification



La Maison d'Enfants les Guillemottes (Internat, Accueil de Jour, placement Familial, appartement), enregistre 17 822 journées (soit 2 911 journées de plus que la commande sociale globale). Cette suractivité s'explique par notre désir de répondre au plus près aux sollicitations du territoire.



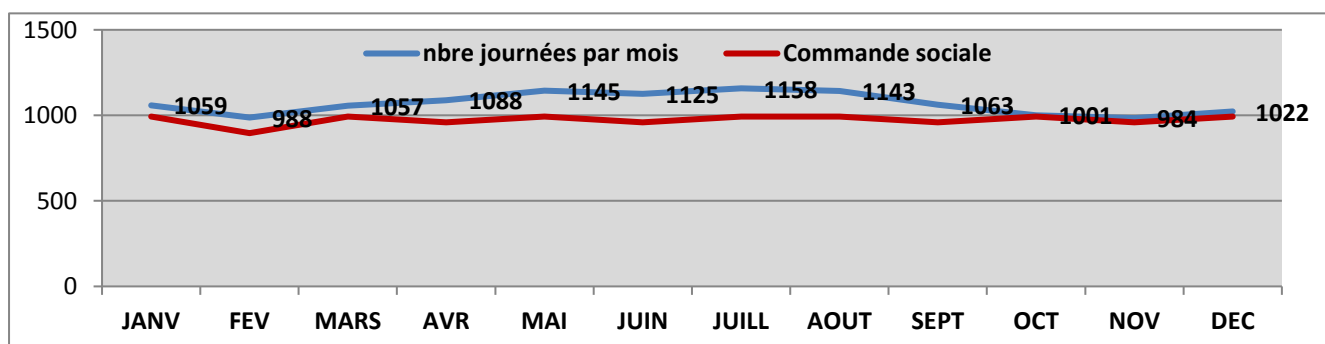




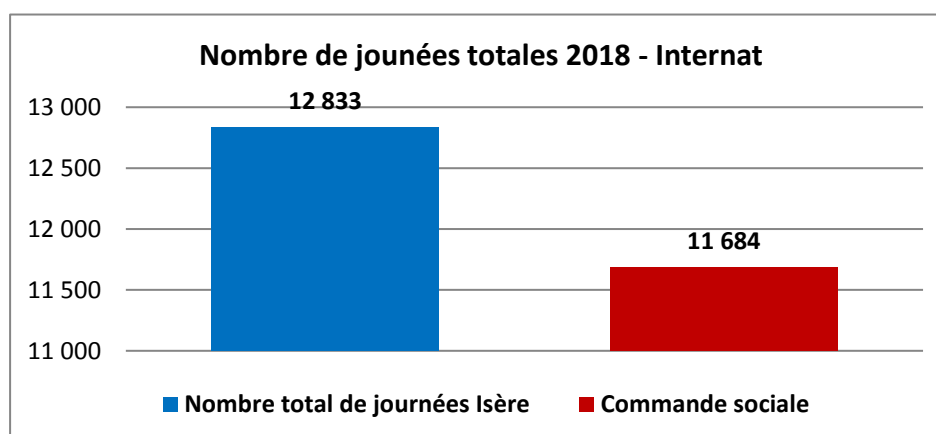
|                           | Nombre de journées par mois | Commande sociale |
|---------------------------|-----------------------------|------------------|
| <b>JANV</b>               | 1 431                       | 1 267            |
| <b>FEV</b>                | 1 310                       | 1 144            |
| <b>MARS</b>               | 1 445                       | 1 267            |
| <b>AVR</b>                | 1 474                       | 1 225            |
| <b>MAI</b>                | 1 517                       | 1 267            |
| <b>JUIN</b>               | 1 489                       | 1 225            |
| <b>JUILL</b>              | 1 537                       | 1 266            |
| <b>AOUT</b>               | 1 528                       | 1 266            |
| <b>SEPT</b>               | 1 453                       | 1 225            |
| <b>OCT</b>                | 1 590                       | 1 267            |
| <b>NOV</b>                | 1 530                       | 1 226            |
| <b>DEC</b>                | 1 518                       | 1 266            |
| <b>Nombre de journées</b> | <b>17 822</b>               | <b>14 911</b>    |

La Maison d'Enfants les Guillemottes enregistre tout au long de l'année 2018 une augmentation importante de son activité. L'activité mensuelle est supérieure à la commande sociale. Cette activité a pu être réalisée grâce à un lien étroit entre le territoire de l'Isère Rhodanienne et l'établissement, ce dernier restant disponible pour répondre aux besoins ponctuels du territoire (dépannage, accueil de courte durée, suivi externalisé de fratrie).

► Nombre de journées par mois et pour l'année 2018 sur l'Internat :



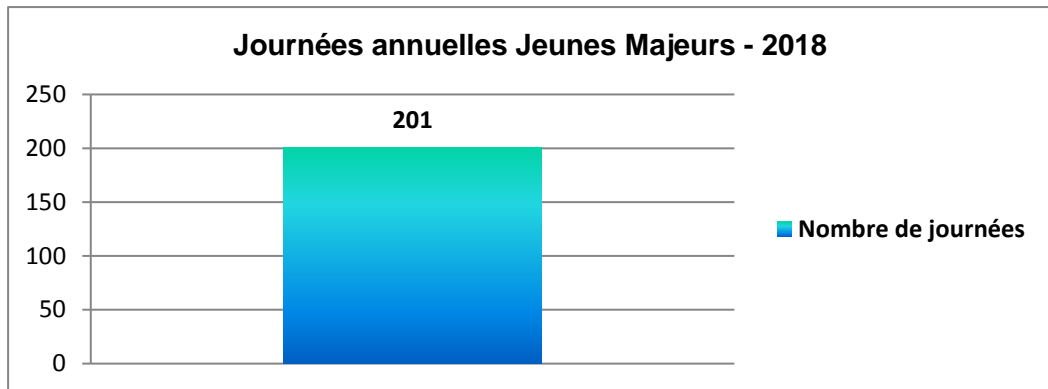
Nous observons un nombre supérieur de journées entre janvier et début juillet 2018, puis un ralentissement à partir de juillet à décembre 2018, suite à des fins de mesure (9). Ce qui démontre un réel effort pour garder l'internat à taux plein et répondre à la commande sociale.



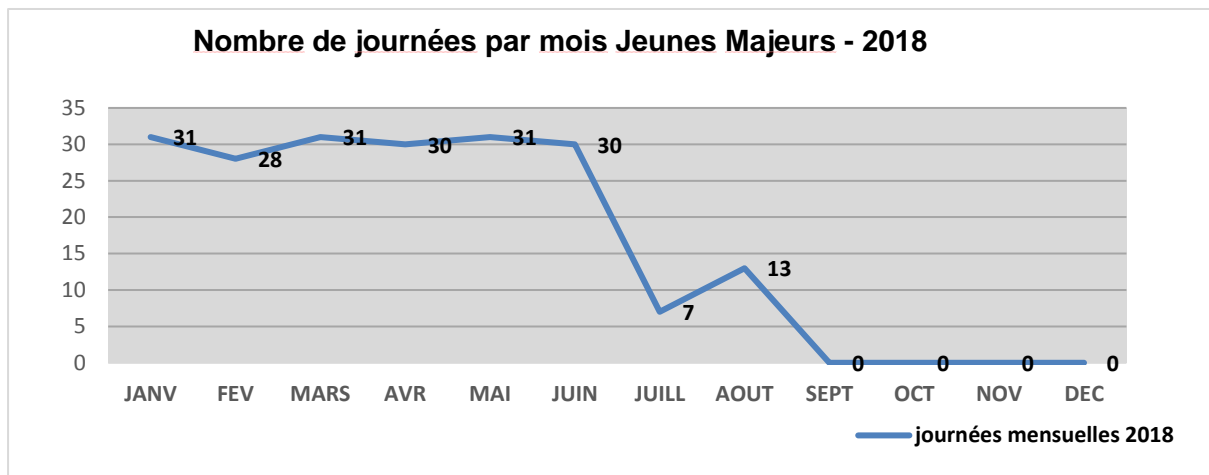
**12 833 journées** ont été comptabilisées en 2018 en ce qui concerne l'internat (12 512 journées en 2017).



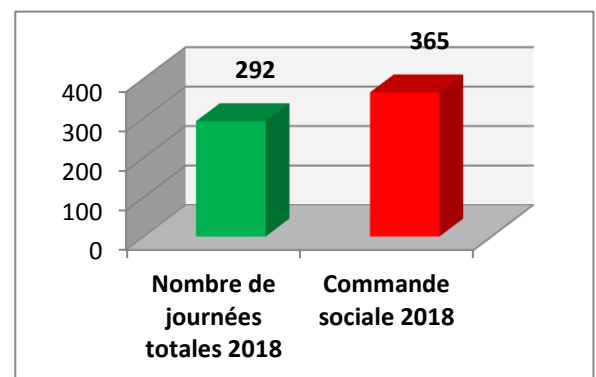
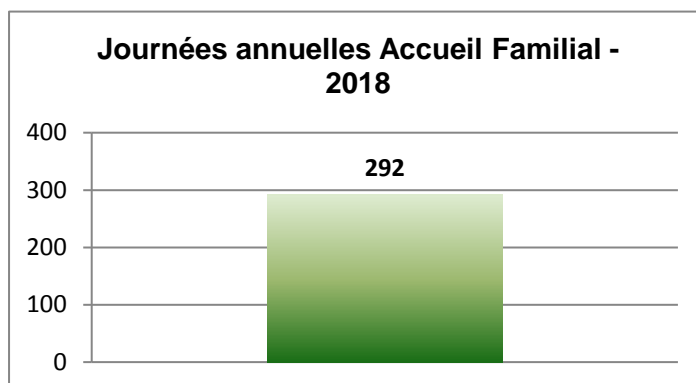
► Nombre de journées par mois et pour l'année 2018 – Jeunes Majeurs :



Ce dispositif est activé ponctuellement à la demande des territoires afin de répondre à des besoins spécifiques liés à un projet personnalisé. Pour l'année 2018, ce dispositif a répondu aux besoins de deux jeunes majeurs.

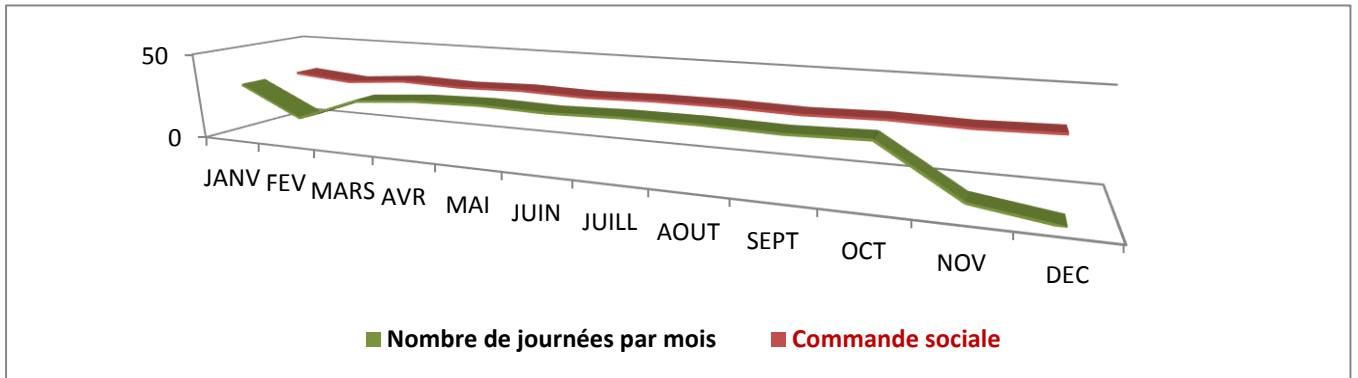


► Nombre de journées par mois et pour l'année 2018 Accueil Familial :

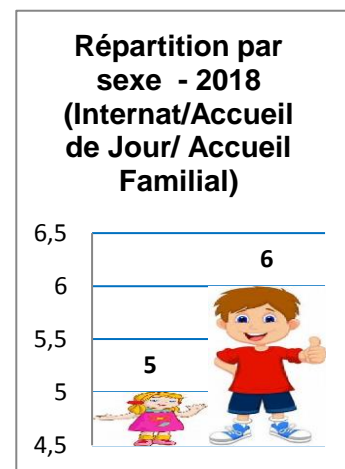
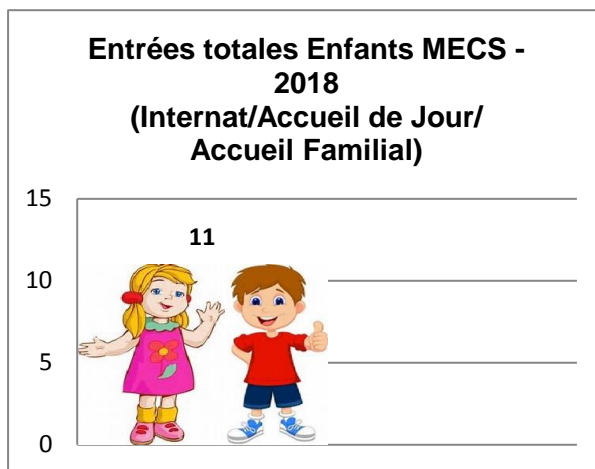


Nous constatons que le nombre de journées en Accueil Familial (2 jeunes accueillis) est en dessous de la commande sociale. En effet, nous constatons une **réduction de 73 journées** par rapport à l'année 2017, suite à la fin de mesure d'un des deux jeunes accueillis et l'injonction de mettre fin pour l'autre mesure en cours, suite à des difficultés avec l'accueillant, mise à disposition par l'association partenaire ALPHA.

Cet accueil particulier est une solution alternative répondant à des besoins spécifiques repérés, mettant en exergue l'orientation de l'Association à faire vivre des espaces de prises en charge diversifiés.



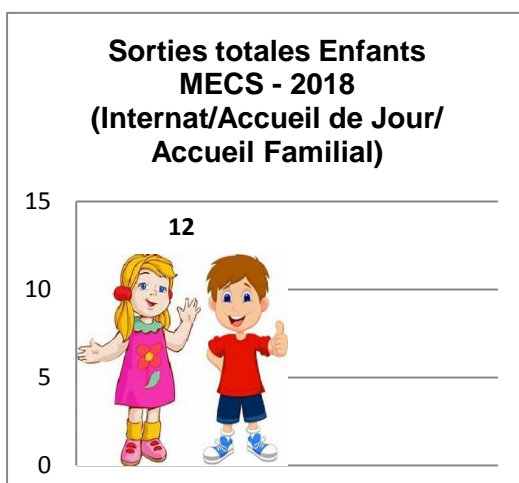
► Répartition par sexe des entrées 2018 à la Maison d'Enfants les Guillemottes



La Maison d'Enfants enregistre une diminution de ses entrées pour l'année 2018, soit **11 entrées**, (18 entrées en 2017) avec une prédominance d'admission de garçons pour cette année, **6 garçons et 5 filles** (11 filles et 7 garçons en 2017).

La mixité dans l'établissement reste stable.

► Répartition des sorties 2018 à la Maison d'Enfants les Guillemottes



**12 sorties définitives** de la MECS ont été réalisées en 2018 (**3 filles et 9 garçons**).

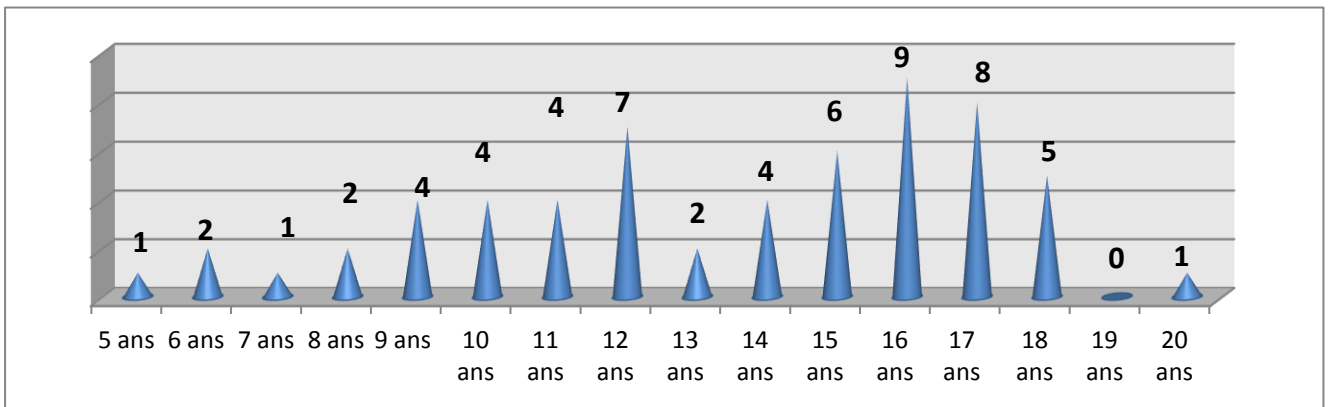
(En 2017 : 12 sorties, 5 filles et 7 garçons)



► Répartition par sexe de ces jeunes à la sortie

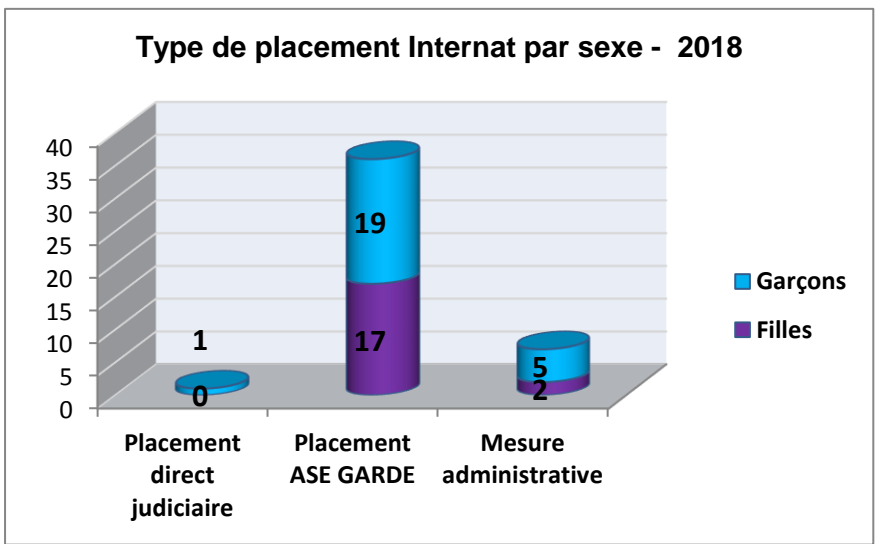


► Répartition par âge des enfants accueillis à la Maison d'Enfants les Guillemottes



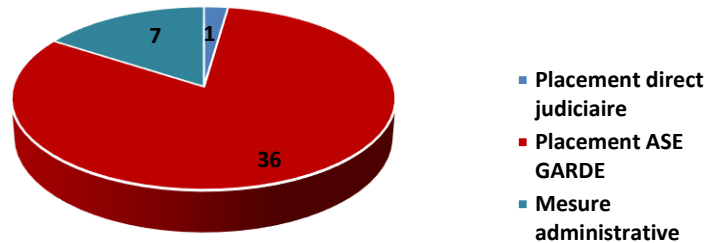
Nous observons une légère hausse de la courbe des âges entre **12 et 16 ans** (Internat/Accueil de Jour) : la moyenne des âges est de **13.43 ans en 2018** (13.34 ans en 2017) : 5 jeunes arrivent en âge de la majorité.

► Typologie des mesures par sexe





### Type de placement Internat - 2018



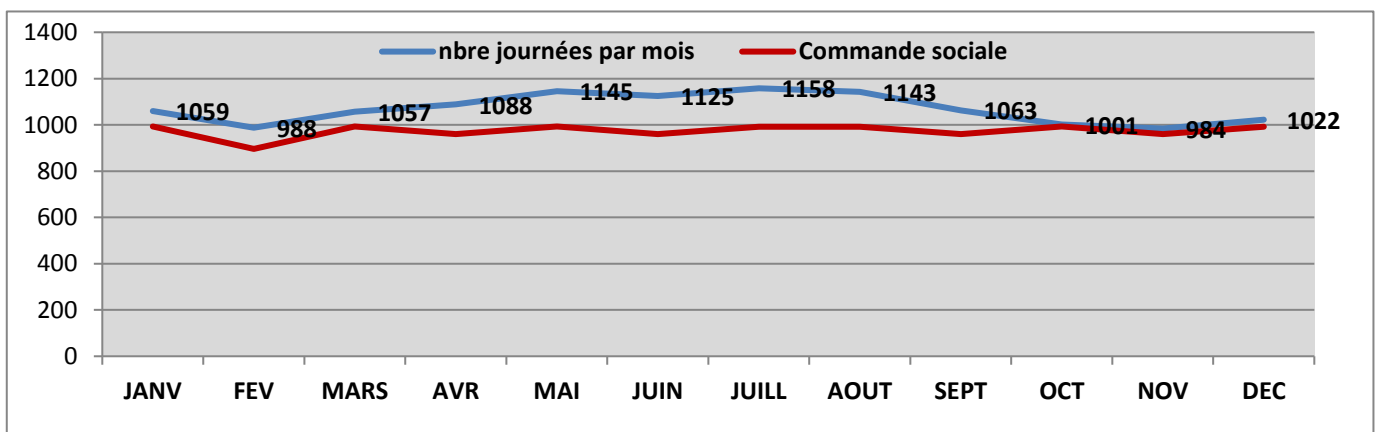
Nous constatons qu'au cours de l'année 2018, la majorité des mesures ont concerné les placements judiciaires indirects (ASE garde).

Les placements directs judiciaires ont été largement réduits, volonté de l'Association qui souhaite privilégier sa collaboration avec les services de l'Aide Sociale du département.

7 mesures administratives apparaissent dans le dispositif d'hébergement. Toutefois, nous retrouvons ces dernières essentiellement sur le dispositif Accueil de Jour, présenté plus loin.

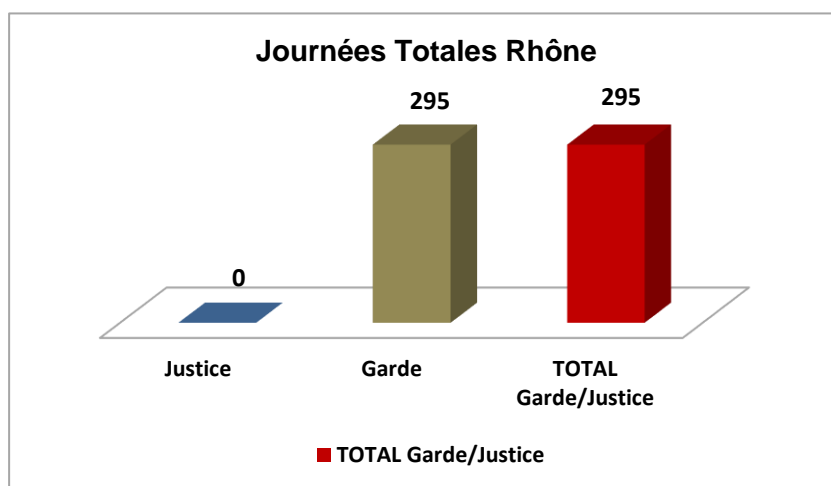
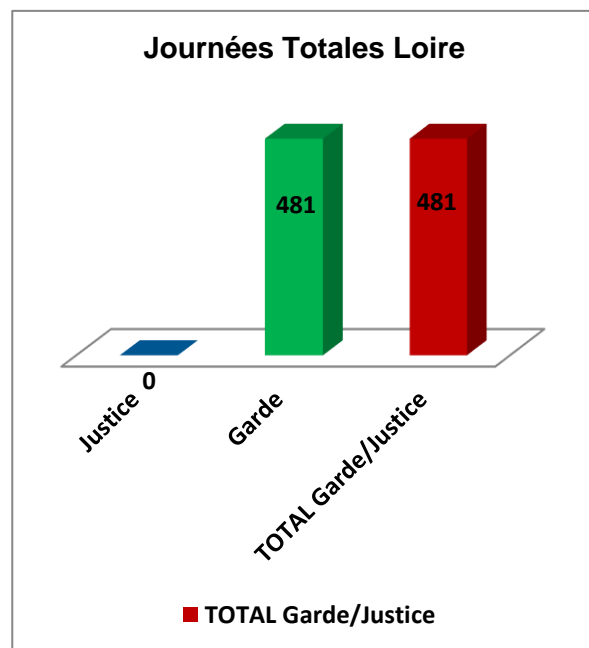
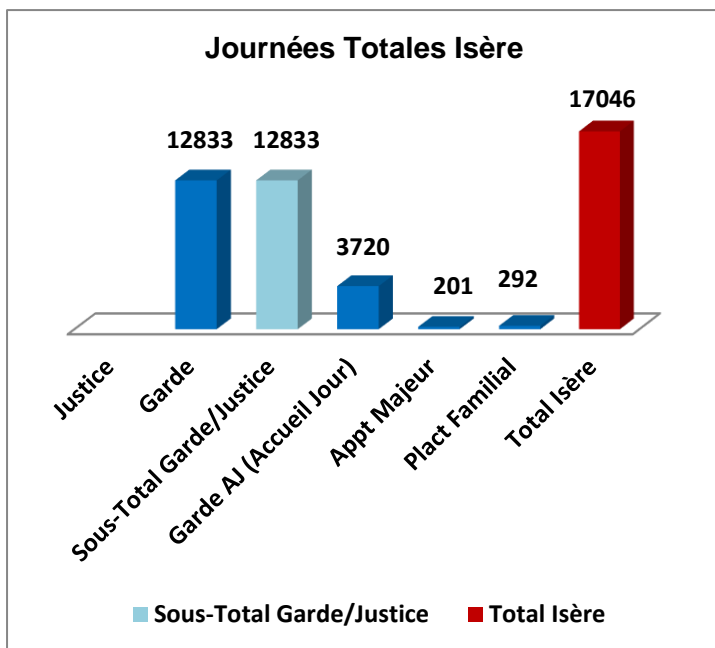
#### ► Origine géographique des enfants présents au 31 décembre 2018

- Les prises en charge du département de l'Isère, par mois :



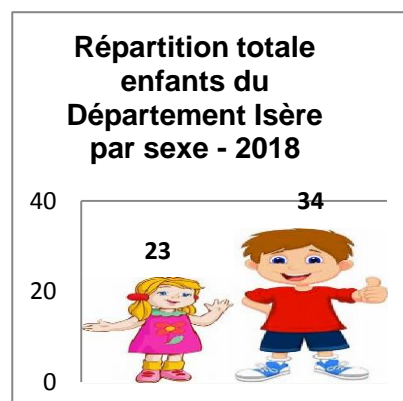
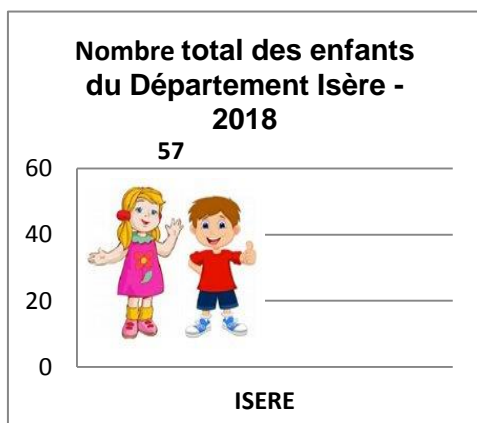


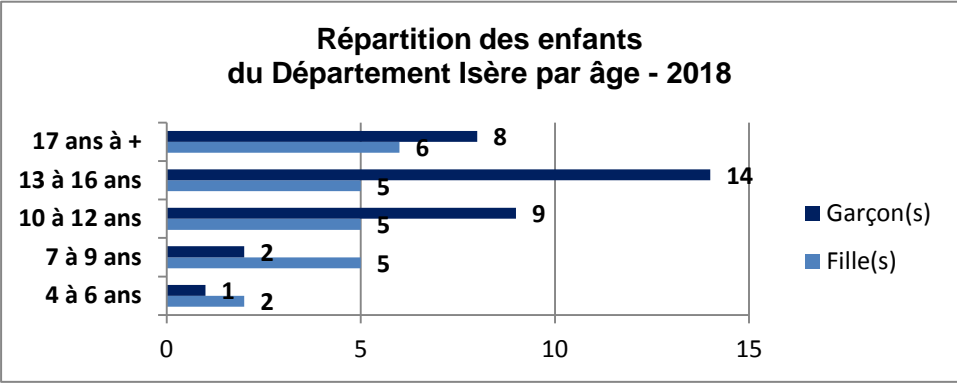
- Les prises en charge département Isère / Loire / Rhône par spécificité :



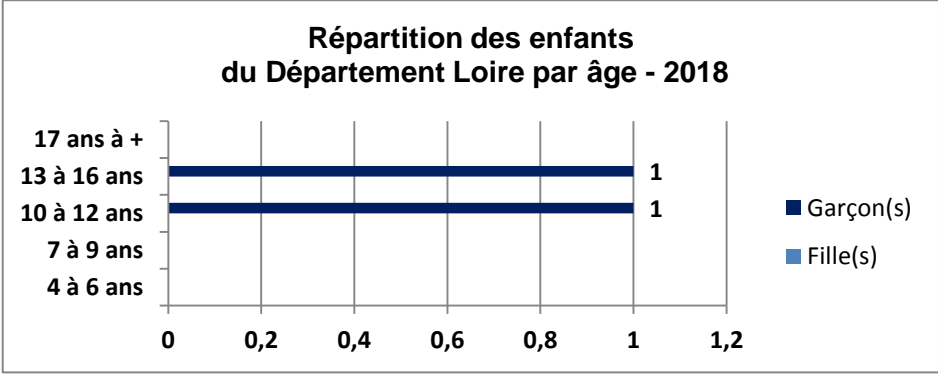
► Représentation moyenne pour l'année 2018 prenant en compte les mouvements entrées/sorties par tranche d'âge et par département : Isère / Loire / Rhône

- Isère :

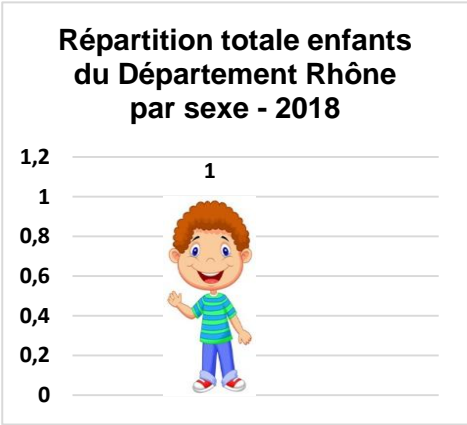
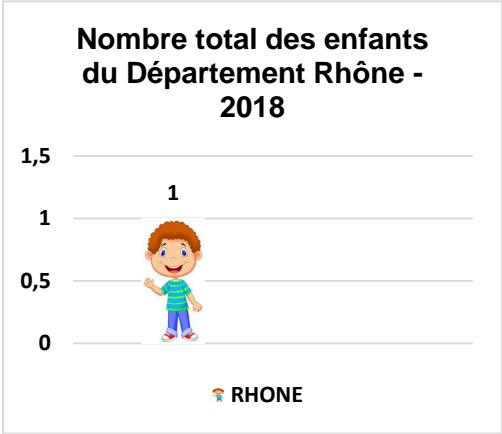


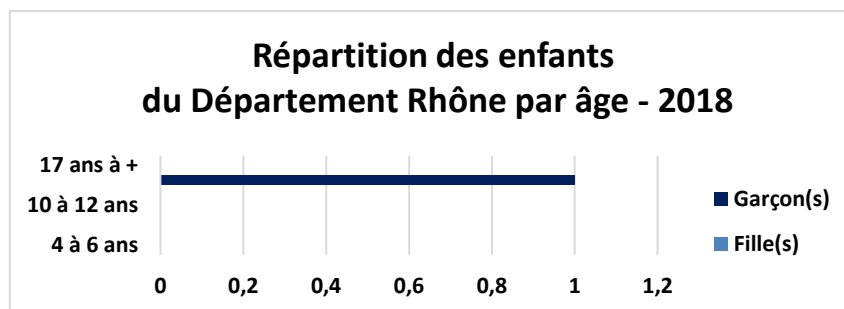


• Loire :



• Rhône :





La majorité des enfants accueillis aux Guillemottes est suivie par les services du département de l'Isère, 2 seulement sont suivis par le département de la Loire et 1 est suivi par le département du Rhône. La tranche d'âge la plus importante concerne les 13/16 ans.

## **II.2. PRESENTATION DU DISPOSITIF HEBERGEMENT (INTERNAT)**

Comme il l'a été indiqué en introduction, la maison d'enfants les Guillemottes accueille les enfants sur le dispositif internat par groupe de vie.

Chacune de ces unités s'appuie autour d'items déclinés en objectifs définis comme suit : (Cf. **Annexe 4 : règlements de fonctionnement des groupes**)

### **Groupe Farandole**

- Accueillir et héberger l'adolescent.
- Assurer la sécurité matérielle, morale, psychique et physique de l'adolescent
- Favoriser l'évolution personnelle.
- Travailler avec la famille / travail de co-éducation / maintien des liens adolescents/parents.

### **Groupe Sans Souci**

- Accueillir et héberger l'enfant dans les meilleures conditions.
- Etre au plus près des besoins physiques, affectifs et matériels des enfants pour développer leur autonomie afin de leur permettre d'exister.
- Engager et maintenir un travail de co-éducation avec les familles au regard des décisions judiciaires et de la commande sociale.

### **Groupe Soleillette**

- Accueillir l'enfant : capacité du groupe à accueillir des fratries.
- Assurer une sécurité matérielle, physique, psychique et morale à l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans son développement personnel en s'appuyant sur le projet personnalisé afin de lui permettre d'utiliser ses potentialités et capacités.
- Maintenir des liens parents-enfants : travail de co-éducation.

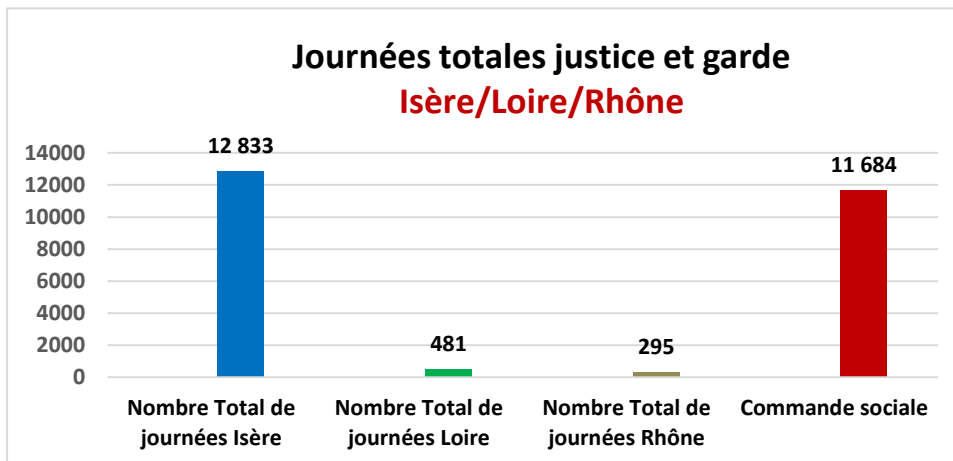
### **Groupe Annexe**

- Accueillir et héberger les jeunes dans une infrastructure indépendante des autres lieux de vie de la MECS.
- Favoriser leur autonomie.
- Travailler l'individualisation à l'égard de la famille.
- Préparer la sortie / Aider à l'émancipation.





- Les prises en charge totales des départements Isère/Loire/Rhône sur le dispositif Internat en 2018 :



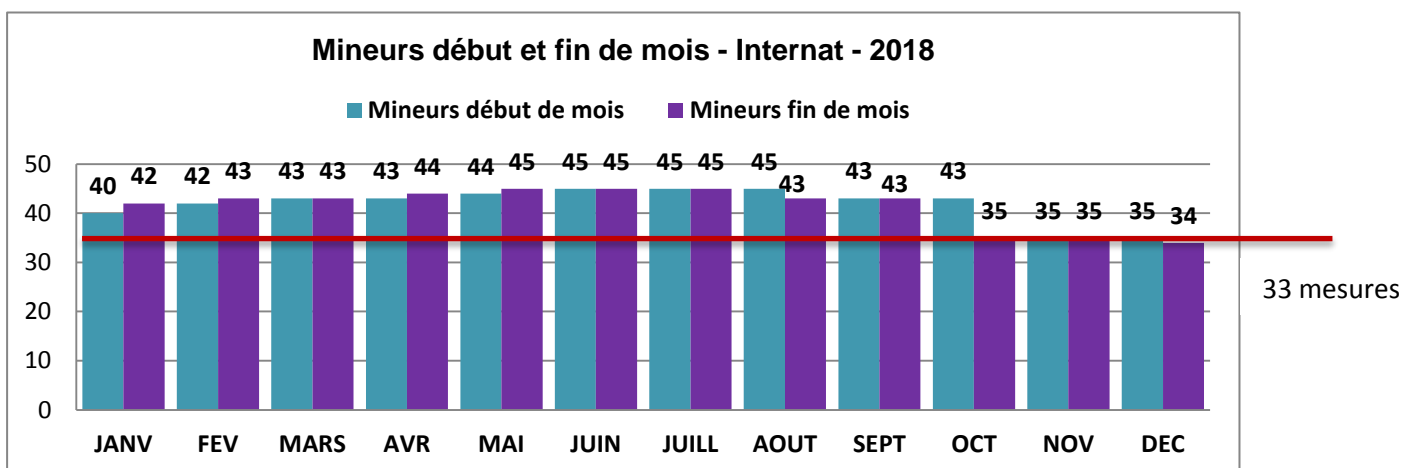
— Commande sociale Isère 11 684 journées

— Commande sociale Loire 0 journée

— Commande sociale Rhône 0 journée

En ce qui concerne l'année 2018, nous avons réalisé **13 609 journées** dont **12 833 journées** en réponse au besoin du département de l'Isère, soit un réalisé supérieur de 1 149 journées par rapport au taux d'occupation global demandé.

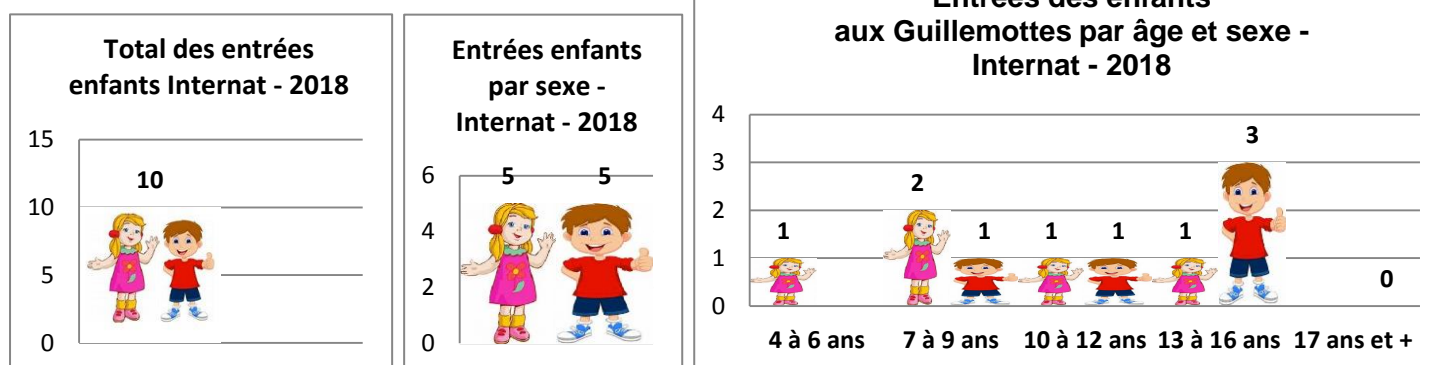
- Représentation des mineurs en début et fin de mois au sein de la Maison d'Enfants les Guillemottes sur le dispositif Internat / Séquentiel / Externalisé



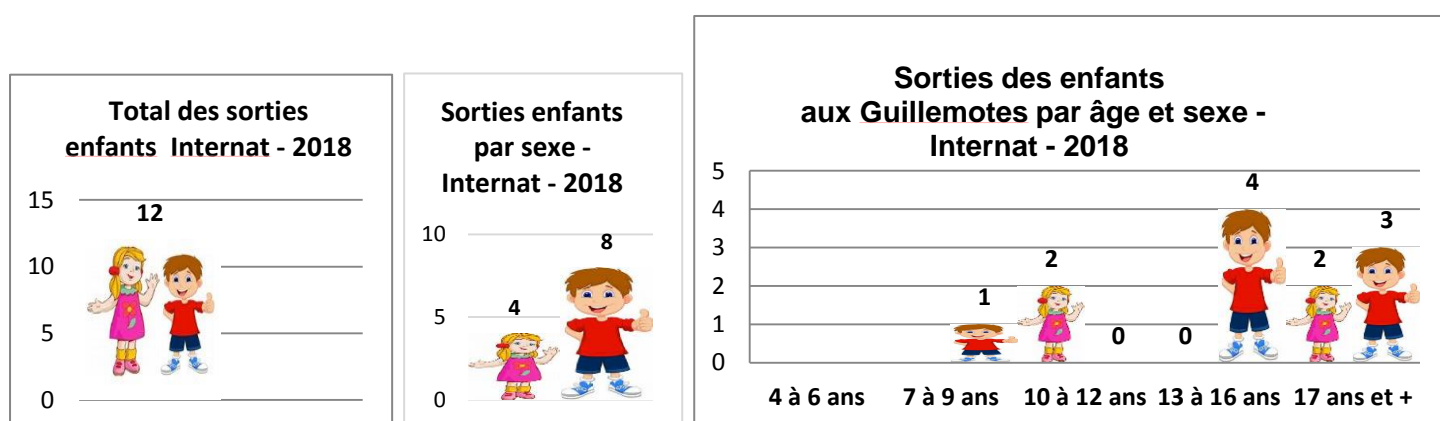
Ce graphique met en avant que le taux d'occupation demandé est atteint tous les mois de l'année. La suractivité est essentiellement due au fait que l'établissement s'attache à répondre aux sollicitations d'urgence des Territoires de l'Isère.



► Répartition par sexe des entrées sur le dispositif Internat



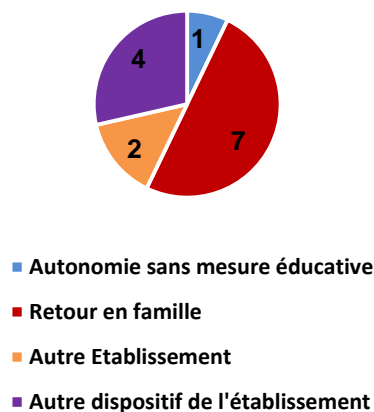
► Répartition par sexe des sorties sur le dispositif Internat



Nous notons **10 admissions** : 5 filles et 5 garçons en cours d'année 2018 (en 2017 : 11 entrées : 6 filles et 5 garçons) et **12 sorties** en cours d'année 2018, sur le dispositif Internat (en 2017 : 15 sorties : 5 filles et 10 garçons).

► Orientation des jeunes de l'internat à la sortie de la Maison d'Enfants les Guillemottes

Orientation des jeunes de l'Internat à la sortie de la Mecs les Guillemottes - 2018

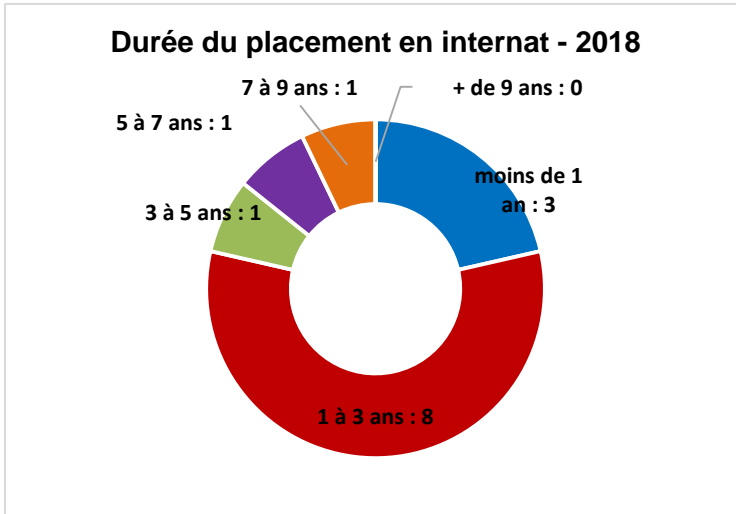


Pour l'année 2018 nous observons que :

- pour 7 enfants, le projet personnalisé orienté vers une restitution aux responsables légaux a abouti.
- pour 4 enfants l'orientation vers un autre dispositif de l'établissement s'est réalisée.
- Pour 1 jeune ayant atteint la majorité, orientation foyer Jeunes Travailleurs.

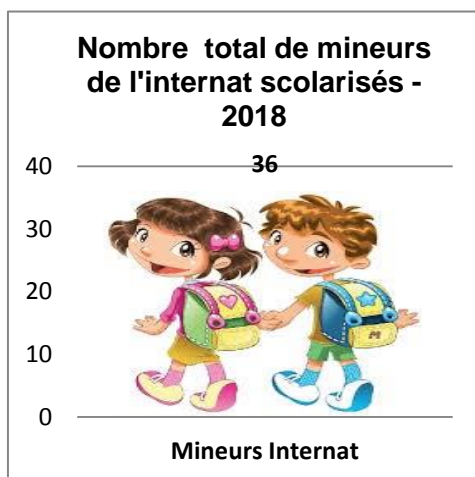


► Durée de placement en internat pour les mineurs sortis en 2018



Les durées de placement, pour 2018 sont majoritairement courtes (moins de 1 an). Nous notons que pour 3 enfants l'objectif du placement est une remobilisation des parents sur leurs fonctions parentales, aussi dans le cadre du projet personnalisé nous avons axé notre action sur un l'accompagnement massif et de courte durée. Cette stratégie a été efficace et a permis à ces enfants de retourner vivre dans leur cellule familiale.

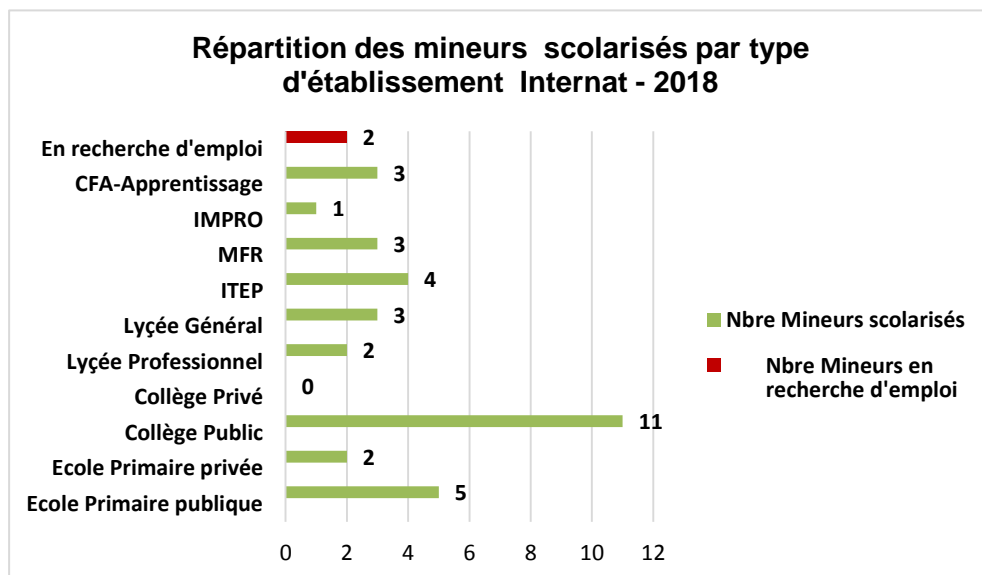
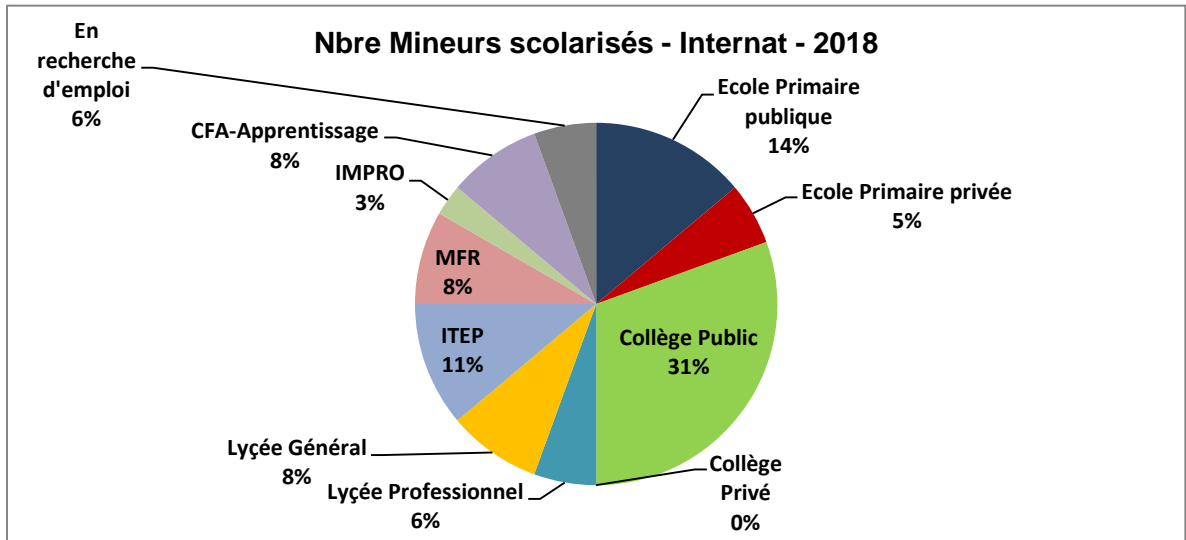
► Scolarité des mineurs sur le dispositif Internat



34 mineurs sont scolarisés et 2 en recherche d'emploi pour l'année 2018.



► Typologie des établissements scolaires fréquentés par les enfants accueillis à l'Internat



31 % des jeunes sont au collège, ce qui est cohérent avec la moyenne d'âge des 10/16 ans. On remarque cette année que 8 % sont en MFR et 8 % en CFA apprentissage, une approche plus appropriée au projet professionnel de certains jeunes dans cette tranche d'âge.



▪ **Projets collectifs mis en œuvre sur le dispositif Internat au cours de l'année 2018 :**

► **Projet : le cheval comme médiateur auprès d'enfants en Maison d'Enfants**

Une envie a éclos.

Tout a commencé en étant soucieux de ne pas jeter le pain sec et d'en profiter encore sous une autre forme. Je pris l'initiative d'en parler aux enfants : « Nous pourrions aller donner ce pain dans un centre équestre pour les chevaux ». En effet le pain pour les équidés est comme une friandise pour nous, un gâteau. Ils peuvent en prendre, mais sans excès.

Au fil du temps et des rencontres auprès des centres équestres, l'un d'eux présente les caractéristiques d'accueil pour permettre d'avoir un contact avec le cheval dans son ensemble (soins et monture).

La Clochetière sur la commune d'Eyzin-Pinet avec comme responsable M. Youcef Sadi ferait l'affaire.

Non pas faire de l'équitation, mais plus permettre aux enfants de se révéler dans le cadre de la rencontre avec l'animal. Il pourrait autant s'agir d'enfants ayant déjà pratiqué l'équitation donc aguerris que d'autres plus craintifs, plus difficiles dans la communication même avec nous. Tout ça pour mesurer l'impact que peut avoir la relation avec l'animal sur l'enfant, en termes de maîtrise de soi, d'apprentissage de l'humilité, de fidélité, de prise de soin de l'autre pour une prise de soin de soi. Tous ces éléments peuvent être véhiculés dans cette relation humain/cheval. Une littérature abondante reconnaît et décrit ces aspects bénéfiques. Ainsi l'équi-thérapie est-elle de plus en plus mise en application<sup>1</sup> même pour des situations beaucoup plus douloureuses<sup>2</sup> et handicapantes pour la personne.

Je table sur une dizaine d'enfants pour lesquels pour différentes raisons cette activité pourrait apporter un plus, que ce soit pour leur mise en confiance dans la relation, pour leur capacité relationnelle, en rapport avec la notion du soin apporté à l'autre et à soi-même et/ou pour la confirmation d'une réelle aptitude à monter à cheval.

En effet, cet animal peut apporter tous ces paramètres au sujet. Le lien qui s'opère entre l'enfant et l'animal pour les enfants pressentis.

- induira une relation de confiance réciproque (pour N),
- permettra l'apprentissage de la maîtrise et de la patience nécessaire pour accomplir différents gestes comme le pansage, seller ou brider (pour K),
- sera le réceptacle de la parole et des sentiments, il offrira une possibilité de communiquer autrement que par le langage en étant réceptif aux émotions, affects, projections et transferts »<sup>3</sup> (pour L et J),
- Pour N et N sur le plan physique le travail va nécessiter une synchronisation des mains et des pieds afin de faire comprendre à l'animal la direction qu'il doit prendre.
  
- Le cheval procure un objet d'identification pour (P). « L'image du cheval contient une force, une puissance, une liberté qui permettent la réactivation des images internes maternelles mais elle peut aussi renvoyer au contenant maternel en termes de chaleur, de portage, de bercements et d'odeurs etc... »<sup>4</sup>.
- Le cheval permet de travailler les trois principes développés par Donald Woods Winicott (pour S) le Holding Handling et l'Omnipotence.

<sup>1</sup> Rupert Isaacson, L'enfant cheval de vent, Albin Michel, 2016

Isabelle Claude, Le cheval miroir de nos émotions, Editions Camaïs, 2010

Isabelle Claude, Le cheval médiateur, Belin, 2015.

<sup>2</sup><https://youtu.be/hOPjf6exAgU> La médiation animale Envoyé spécial.

<sup>3</sup> Karine Martin, Mémoire FENTAC « Schizophrénie et thérapie avec le cheval, un travail autour du narcissisme », promotion 1999-2000.

<sup>4</sup> Document de l'association TAC-IF (Thérapie Avec le Cheval en Ile de France).



Condition sine qua non pour un bon déroulement des séances : L'éducatrice/eur accompagnant le groupe se doit de rester présent en prêtant attention.

Un aspect qui est celui du regard que nous portons sur eux me paraît ici incontournable. Regarder, supporter l'enfant de notre regard en appelant « Ici regard moins la faculté de recueillir des images que celle d'établir une relation ». <sup>5</sup>Car il faut bien avoir en tête que le regard que nous portons sur eux les fait exister. Winnicott dit « Quand je regarde, on me voit, donc j'existe. Je regarde alors créativement, et ce que j'aperçois (aperception) je le perçois également. » <sup>6</sup>

« Voici que maintenant, à un moment donné, le bébé regarde autour de lui. Peut-être un bébé au sein ne regarde-t-il pas le sein ? Il est plus vraisemblable qu'il regarde le visage(...) Que voit le bébé quand il tourne son regard vers le visage de la mère ? Généralement, ce qu'il voit, c'est lui-même. En d'autres termes, la mère regarde le bébé et ce que son visage exprime est en relation directe avec ce qu'elle voit. » <sup>7</sup> Nous nous nourrissons de ce que nous voyons et ils se nourrissent dans le reflet de notre regard.

**Le moment choisi** : le mardi de 17h30 à 19h30. Selon le déroulement, les conditions liées au climat, ou les nécessités de soins à apporter aux chevaux, l'horaire peut être plus ou moins long.

### ➤ **Evaluation**

L'évaluation avec l'ensemble de l'équipe éducative où chaque responsable de suivi de projet associé au responsable de situation a pu faire un retour sur les effets de ce projet sur les référés dont ils ont la charge, a permis de mettre en évidence la pertinence de poursuivre l'activité pour l'année 2017.

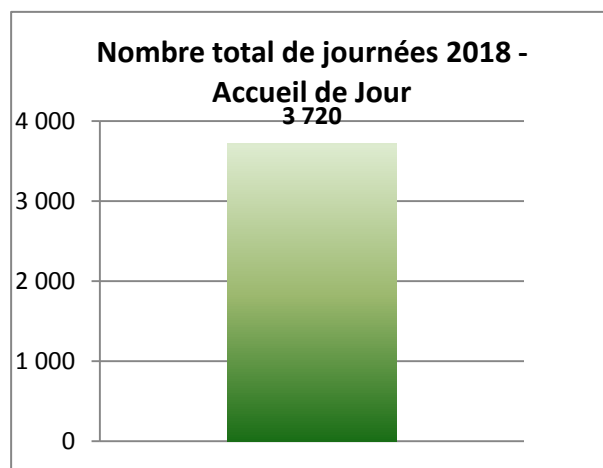
Notre prestataire La Clochetière sur la commune d'Eyzin-Pinet ayant stoppé son activité professionnelle pour raisons personnelles, nous nous sommes rapprochés du club hippique de Taravas à Bellegarde-Poussieu à qui nous avons présenté notre projet et qui a accepté de s'engager dans celui-ci.

Pour l'année 2018 à une fréquence d'une séance par semaine 10 enfants issus des 4 groupes différents Soleillette, Sans Souci, Farandole, Accueil de Jour sont acteurs du projet.

Concernant l'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative pour accompagner cette activité pourtant reconnue par tous comme pertinente, l'équipe de direction observe la difficulté de l'équipe éducative à poser une organisation. Il est très souvent nécessaire pour les cadres intermédiaires d'être directifs concernant cette organisation (nécessite de nommer de manière arbitraire les éducateurs devant animer la séance).

## ■ **II.3. LE DISPOSITIF ACCUEIL DE JOUR – AEMO NIVEAU 4**

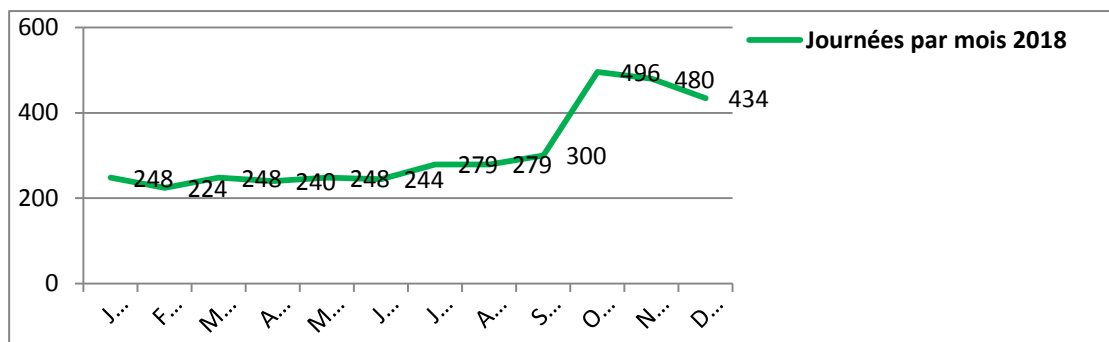
### ▶ **Activité de l'Accueil de Jour au sein de la Maison d'enfants les Guillemottes en 2018 :**



<sup>5</sup>J.Starabinski, L'œil vivant » Gallimard, 1961, p.13.

<sup>6</sup>D.Winnicott, Le rôle de miroir de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant » dans Nouvelle revue de psychanalyse n°10 automne 1974, p.79-86

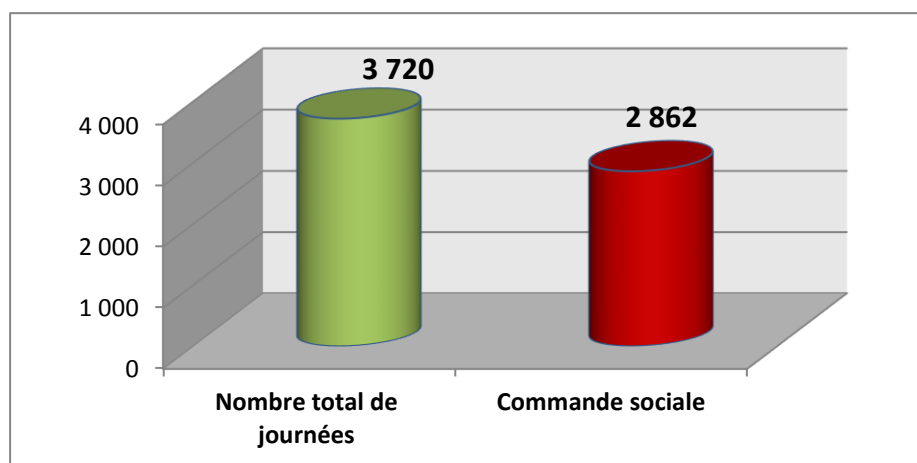
<sup>7</sup>D.Winnicott, op. Cité.



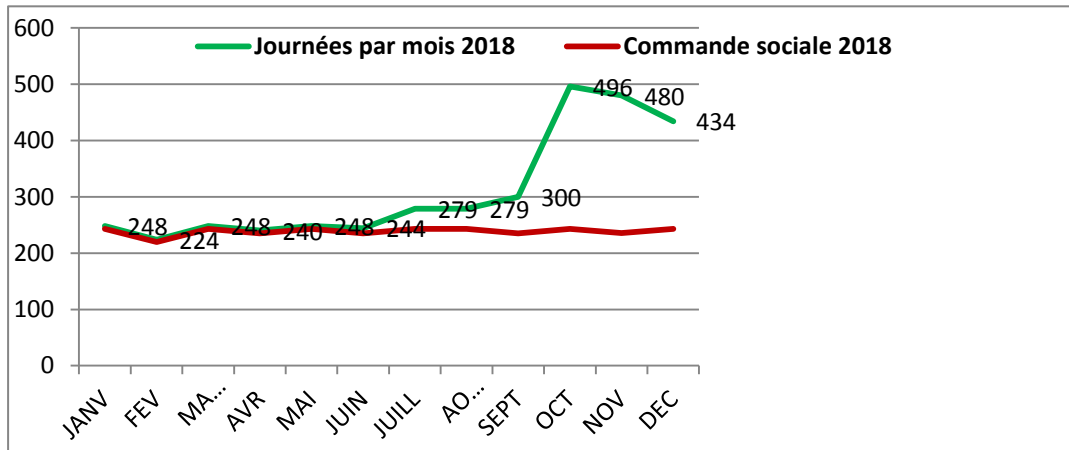
Nous comptabilisons 3 720 journées pour l'année 2018 (2 745 journées en 2017). Nous observons une augmentation importante des mesures AJ de juillet à fin septembre, du fait de nouvelles admissions et de l'intégration du service externalisé à compter d'octobre sur l'Accueil de Jour.

Cette année nous avons été vigilants à anticiper les nouvelles admissions courant juin afin de pouvoir répondre au taux d'occupation demandé (98%), et nous avons intégré la répartition des prise en charge service externalisé suite à la rencontre du Conseil Départemental.

► Comparatif entre le nombre de journées réalisées et les attendus de l'autorité de contrôle et de tarification

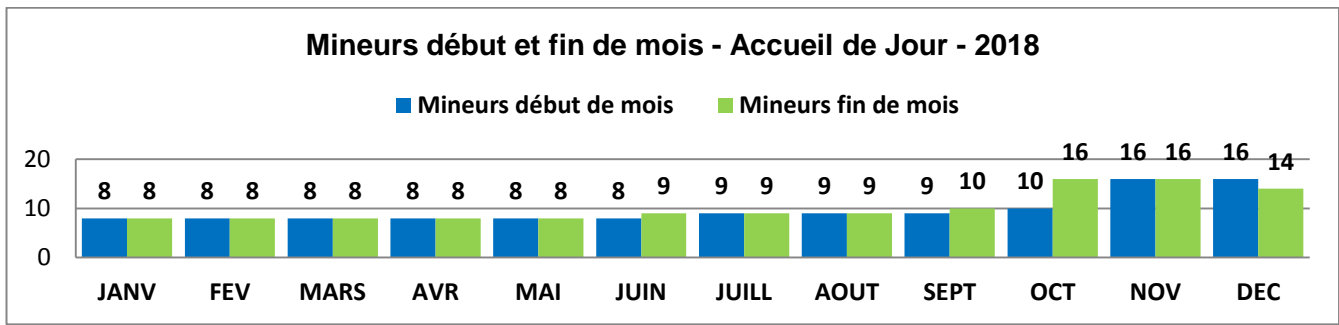


| Mois                           | Journées par mois 2018 | Commande sociale 2018 |
|--------------------------------|------------------------|-----------------------|
| JANV                           | 248                    | 243                   |
| FEV                            | 224                    | 220                   |
| MARS                           | 248                    | 243                   |
| AVR                            | 240                    | 235                   |
| MAI                            | 248                    | 243                   |
| JUIN                           | 244                    | 235                   |
| JUILL                          | 279                    | 243                   |
| AOUT                           | 279                    | 243                   |
| SEPT                           | 300                    | 235                   |
| OCT                            | 496                    | 243                   |
| NOV                            | 480                    | 236                   |
| DEC                            | 434                    | 243                   |
| <b>Journées annuelles 2018</b> | <b>3 720</b>           | <b>2862</b>           |



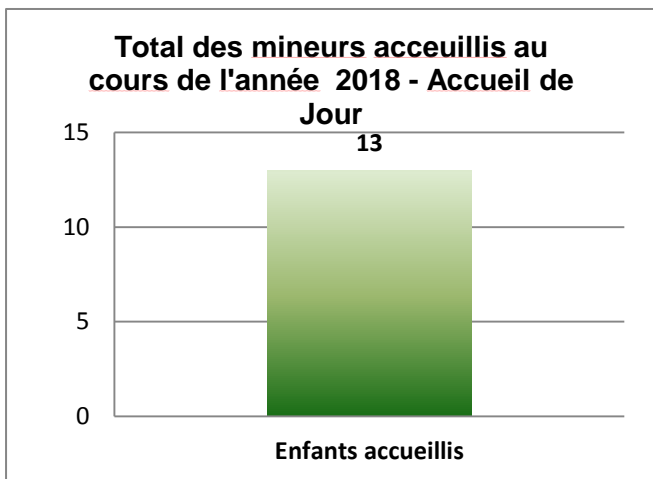
Notre vigilance à anticiper les admissions sur la période estivale, a permis de stabiliser le nombre de journées à l'Accueil de Jour et ce pic est le résultat de l'intégration du service externalisé suite à la demande du Conseil Départemental, ce qui correspond à une augmentation de 858 journées par rapport à la commande sociale

► Répartition des mineurs Accueil de jour sur l'année 2018



Cette vision générale du nombre de mineurs à l'accueil de jour nous montre qu'il a eu fin juin une admission et début septembre 3 admissions et une sortie, ce qui représente 2 entrées. La fin de mesure de deux jeunes fin novembre vient rééquilibrer le nombre d'accueillis à l'AJ qui sont au nombre de 8. Cependant, cette hausse d'activité fin octobre est le résultat de l'intégration dans ce dispositif de service externalisé suite à la demande du Conseil Départemental, soit 6 enfants. Deux enfants de ce service externalisé sont sortis début décembre.

► Total des mineurs Accueillis à l'Accueil de Jour au cours de l'année 2018

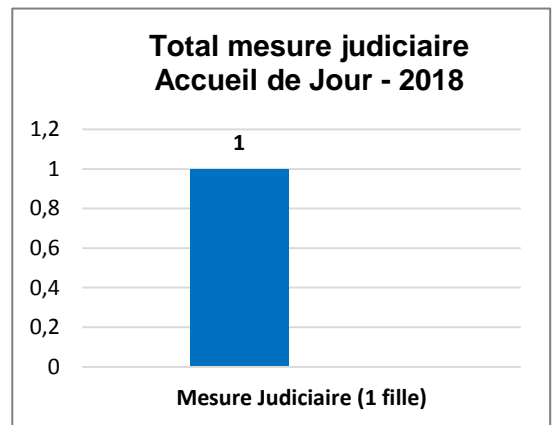
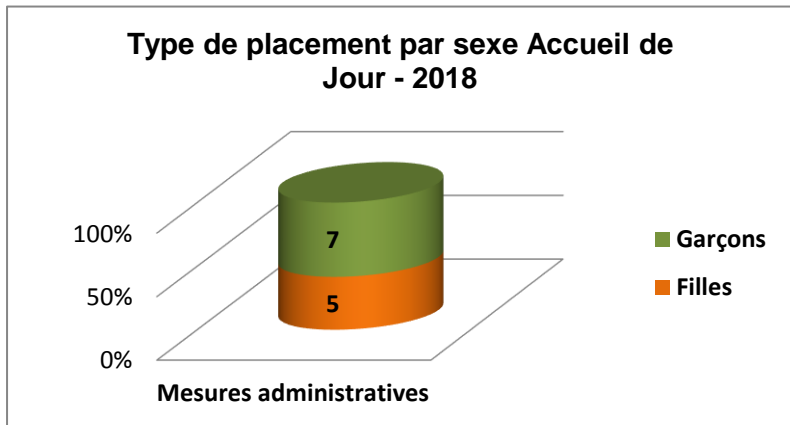


13 enfants ont été accueillis à l'Accueil de Jour au cours de l'année 2018 (11 enfants en 2017).



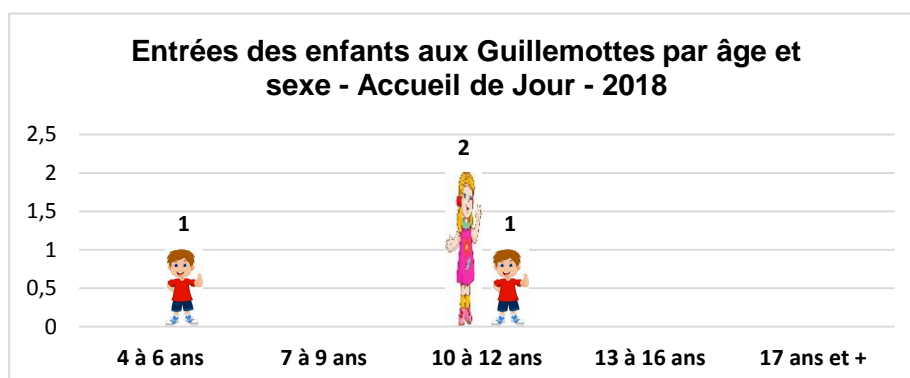


► Typologie des mesures par sexe et par type de mesures



Nous notons **7 garçons et 5 filles** en mesure administrative et 1 fille en mesure judiciaire.  
Nous rappelons que ce dispositif concerne principalement des mesures administratives.

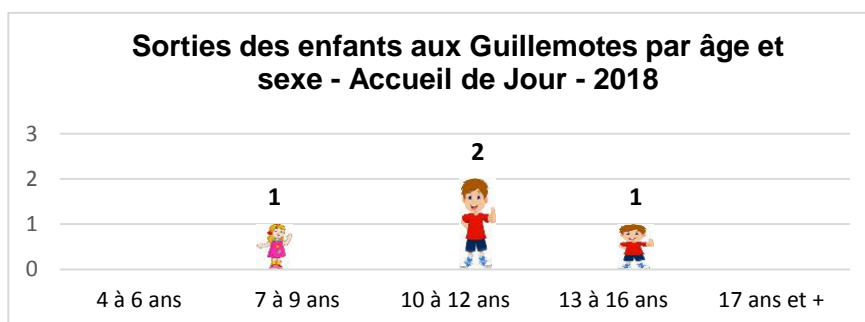
► L'admission Accueil de Jour en 2018



La tranche d'âge se situe **entre 10 à 12 ans** pour les entrées.

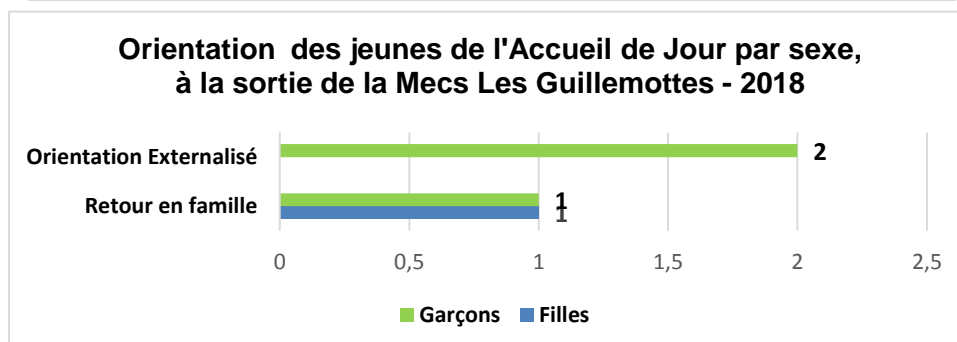
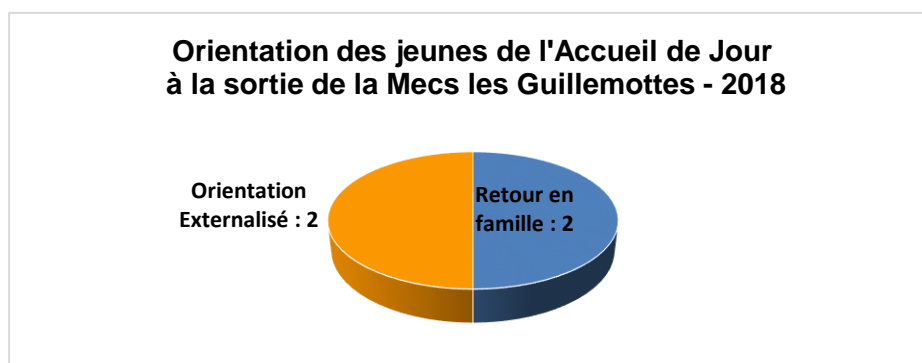


► Les sorties Accueil de Jour en 2018



La tranche d'âge se situe **entre 10 et 12 ans** pour les sorties.

► Orientation sur ces 3 sorties, au cours de cette année 2018



Le dispositif d'Accueil de jour est un dispositif de prévention au placement en institution aussi l'objectif est le maintien du jeune dans sa cellule familiale.

Nous notons que **2** jeunes sont retournés en famille (1 garçon, 1 fille) et que **2** jeunes sont passés en externalisé afin de poursuivre leur prise en charge.



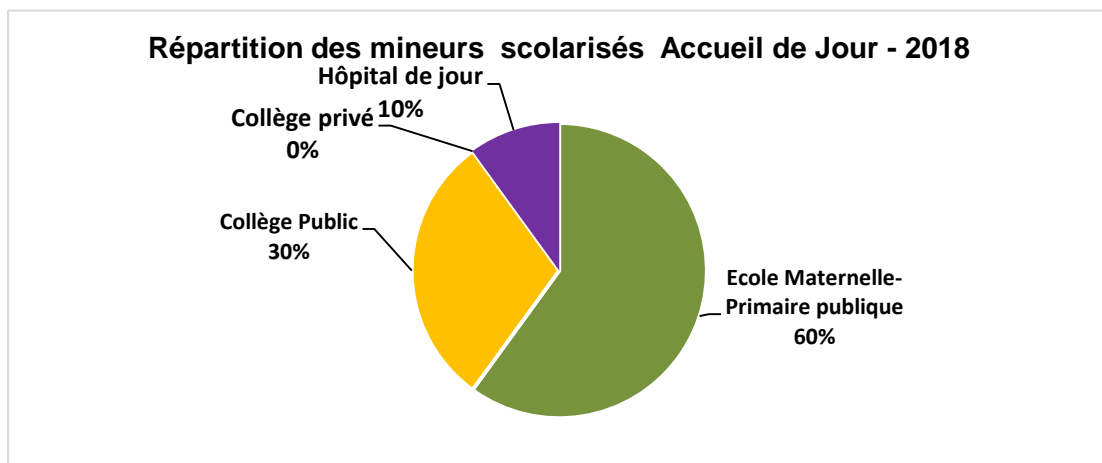
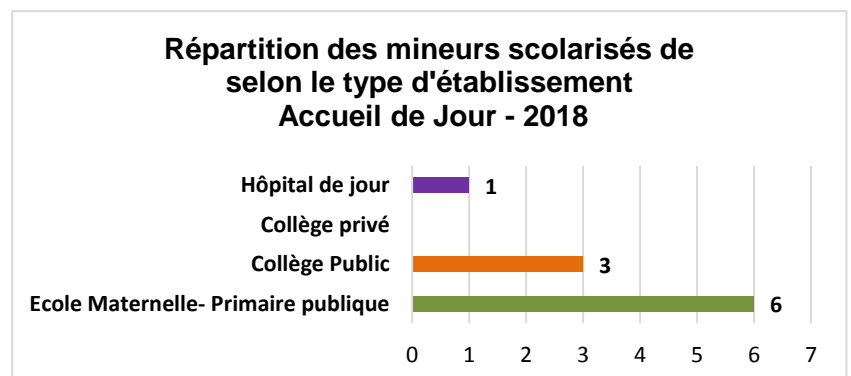
► Durée de l'accompagnement à l'accueil de jour pour les mineurs sortis en 2018



Les accompagnements pour l'année 2018 ont été d'un maximum de **2 ans**.

Ils s'adressent principalement à des jeunes ayant des besoins importants tant sur le plan individuel que collectif: suivi éducatif individualisé répondant à un besoin de renarcissisation, suivi collectif répondant à un besoin de socialisation, associés à un travail important de soutien à la parentalité dans une logique d'apprendre à apprendre pour son enfant.

► Scolarité Accueil de Jour



**60 %** des enfants accueillis à l'Accueil de Jour sont scolarisés en primaire ou maternelle (6 jeunes entre 6 et 10 ans), **30 %** au collège (3 jeunes entre 11 et 15 ans) et **10 %** à l'hôpital de Jour (1 jeune de 11 ans).



### ➤ Evolution du dispositif Accueil de Jour sur l'année 2018

Cette année, l'accueil de jour a accueilli plusieurs fratries au sein de son dispositif et cette spécificité a demandé un réajustement dans l'accompagnement. En effet, le travail au domicile s'est développé pour répondre à la demande des parents de les soutenir dans leur fonction parentale. Les éducateurs sont intervenus en binôme au domicile afin de permettre un travail différencié pour chaque enfant avec la participation d'un parent.

Ainsi dans une famille, l'éducatrice a partagé un temps d'accompagnement à la scolarité avec la maman et sa fille pendant que l'éducateur proposait une activité à l'extérieur avec le papa et son fils.

L'équipe reste vigilante à dissocier les enfants d'une fratrie pour qu'ils puissent trouver une place individuelle dans le dispositif accueil de jour.

L'Accueil de Jour propose une prise en charge du lundi au samedi.

En effet, le service reste vigilant à maintenir les parents "acteurs" dans cet accompagnement. Ils sont mobilisés lors des transports pour accompagner leur enfant à la maison d'enfants des Guillemottes. Ils peuvent ainsi échanger sur ces temps interstitiels.

Lors des activités du samedi, la prise en charge peut s'effectuer avec la présence d'un parent pour accompagner un groupe d'enfants. Le parent intervient auprès de tous les enfants et pas uniquement auprès du sien.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe a proposé des activités avec la famille au complet afin d'amener les parents et les enfants à partager des moments agréables où chacun est valorisé aux yeux des autres sans enjeu de réussite scolaire mais autour d'un partage de compétences.

Pour certains parents, l'accompagnement jusqu'au service Accueil de Jour reste compliqué. Des entretiens individuels leur ont été proposés sur le versant du soin. Par ce biais, les parents ont accepté de venir à la maison d'enfants et ont par la suite rencontré les éducateurs.

Afin d'apporter un soutien à la parentalité, les éducateurs sont intervenus au domicile de toutes les familles soit lors du petit déjeuner, d'un déjeuner, d'un retour d'école avec l'accompagnement aux devoirs. Le travail au sein de la famille permet d'aider les parents à poser un cadre éducatif. L'éducateur, en tant que personne tiers, peut désamorcer les relations conflictuelles engendrées parfois par le cadre posé par le parent.

Le travail sur le lieu pour effectuer les devoirs à la maison, la durée de ceux-ci et les exigences demandées en adéquation avec les compétences de l'enfant, permet de créer un climat plus serein et plus apaisé.

L'équipe a pris conscience que l'accompagnement du soutien à la scolarité n'est en aucun cas un accompagnement dédié aux devoirs. Il s'agit de permettre à ces parents de trouver leur place auprès de leur enfant sur le versant des apprentissages.

Au travers d'un jeu de société, d'une visite (médiathèque, musée, sortie...) le parent peut aider son enfant à développer des compétences nécessaires aux apprentissages. Nous devons rester vigilants afin de ne pas confronter certains parents à leur propre difficulté face à l'écrit et aux exigences scolaires.

Lorsque les parents ne sont pas en capacité d'accompagner leur enfant pour les devoirs, l'Accueil de Jour cherche avec la famille un lieu relais.

L'Accueil de Jour crée des liens privilégiés avec les écoles où les jeunes sont scolarisés et accompagne les familles dans les rencontres avec les enseignants. Le travail en partenariat demeure indispensable puisque pour certains jeunes, les difficultés rencontrées à l'école ont orienté les familles vers ce service. Derrière ces difficultés scolaires, on découvre des difficultés sociales et éducatives.

Pour un enfant scolarisé à temps partiel, du fait de sa problématique, son emploi du temps a été organisé afin de permettre son accueil dans le service Accueil de Jour sur des temps scolaires. Cette organisation aide l'enfant à "être élève" sur les temps de classe tout en développant ses compétences sur le temps "Accueil de Jour".



Lors du départ des enfants du dispositif « Accueil de jour » un travail de relais a été mis en place pour permettre une continuité dans les soins et afin de poursuivre l'accompagnement des familles dans un dispositif de droit commun pour les soutenir selon leurs besoins.

➤ **Accompagnement collectif du mercredi**

Les éducateurs vont chercher les enfants à la sortie de l'école en fin de matinée et un parent accompagne directement son enfant pour 12h15 à la maison d'enfants.

Ce groupe de 4/5 enfants partage le déjeuner dans l'espace de vie de l'Accueil de Jour. Ce temps de repas est un moment important puisque les éducateurs permettent aux enfants d'échanger entre eux dans un climat convivial et de respect mutuel.

Vers 14 heures, les enfants participent à une activité. Au travers de ces activités, des compétences nécessaires aux apprentissages sont travaillées. Celles-ci permettent de valoriser les enfants et de leur donner confiance.

Lors d'un atelier cuisine, deux enfants en difficulté sur le versant de la lecture, ont lu à tour de rôle la recette de cuisine pour le groupe. Ils découvrent "le plaisir de lire" pour réaliser un gâteau.

L'éducateur en binôme avec l'orthophoniste qui dans ses accompagnements, occupe un rôle de coopération entre le champ du pédagogique et de l'éducatif, organise des jeux pour développer la mémoire, la logique, le raisonnement.

Au travers de ces jeux, les enfants découvrent aussi des règles et l'importance de les respecter.

Dans ces groupes hétérogènes en âge, les enfants retrouvent l'hétérogénéité de la cellule familiale. Selon les prises en charge, l'enfant trouvera une place différente : il pourra être le plus grand dans un groupe, le plus petit lors d'une autre activité.

**Création d'un atelier « Accompagnement à la scolarité »**

Depuis septembre 2016, un atelier « Accompagnement à la scolarité » a été mis en place afin de travailler les compétences nécessaires aux apprentissages. Cet atelier animé par l'orthophoniste et un éducateur de l'accueil de jour propose à un petit groupe de 3/4/5 enfants de l'internat et de l'accueil de jour de se retrouver tous les 15 jours. Au travers de jeux et d'exercices et en s'appuyant sur la gestion mentale, les enfants travaillent la mémorisation orthographique des mots, des tables de multiplication, la compréhension de consignes.

Deux groupes d'enfants participent un lundi sur deux pendant 45 minutes.

**Participation aux Réunions de projet et aux Ateliers de conceptualisation de la pratique éducative.**

- Analyse de la situation,

Les temps se déroulent en présence du directeur, de l'équipe pluridisciplinaire, et de la psychologue.

Les réunions permettent d'échanger sur les observations faites par les professionnels, sur les moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs visés. Ces temps sont un appui dans la conception et la conceptualisation du dossier de l'utilisateur.

Un bilan effectué avant chaque période de vacances scolaires (6/7 semaines) pour chaque enfant donne lieu à un réajustement des prises en charge en fonction des objectifs atteints et des nouveaux besoins repérés.



## II.4. LES LOISIRS

### ► Le tissu associatif et activités internes

L'intégration des enfants accueillis dans les dispositifs de droit commun est une des priorités dans leur accompagnement. En effet, le processus de socialisation et la désinstitutionnalisation restent des enjeux forts dans cette question. Les enfants qui pratiquent des activités de loisirs avant leur arrivée aux Guillemottes ont l'opportunité de les continuer tandis que d'autres y accèdent selon leurs envies. Les enfants sont de plus en plus impliqués dans le montage des projets notamment sur les périodes de vacances scolaires. A titre d'exemple, les adolescents sont invités à effectuer des recherches, à chiffrer leur sortie et à mettre en forme ce même projet par écrit avec l'équipe éducative.

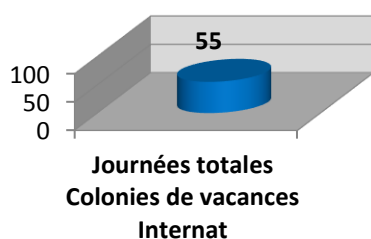
Les demandes émanant du public s'orientent très fréquemment vers des activités dites de consommation. Toutefois, on remarque qu'avec un accompagnement dans la philosophie du « faire avec », les enfants peuvent s'orienter vers des activités nouvelles basées sur la découverte.

L'organisation du travail durant les périodes de vacances scolaires favorise le « mélange » des enfants. En effet, les groupes de vie effectuent des activités communes complétées par certains temps où les éducateurs proposent à chaque enfant de participer à une action précise. Cette mixité permet de favoriser les liens de fraternité, de solidarité et valorisent les plus grands qui peuvent aider les plus petits. Ces temps sont à titre d'exemple des marches dans le Pilat, des activités manuelles, des tournois sportifs ou encore des activités culinaires. Des sorties diverses à l'extérieur sont également organisées par l'équipe éducative. Les enfants fréquentent aussi les différentes structures liées à la question des loisirs comme les centres sociaux.

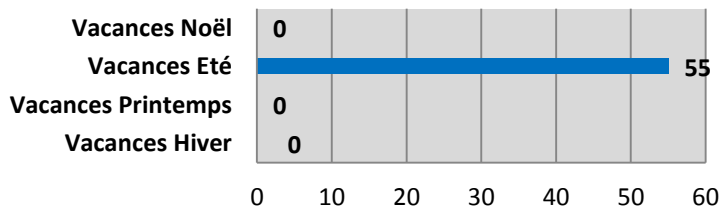
L'accès aux loisirs engendre des moments forts de la vie, laisse une empreinte de moments agréables et de partage dans nos souvenirs. C'est vivre autrement dans une entité telle que la Maison d'Enfants des Guillemottes.

### ► Les séjours

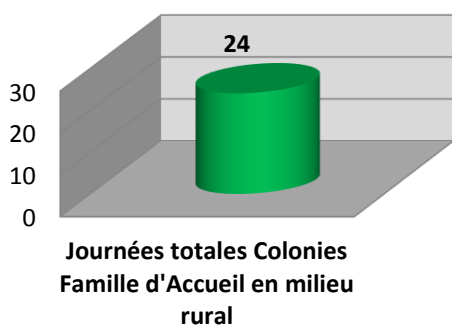
#### Colonies de vacances Internat sur l'année 2018



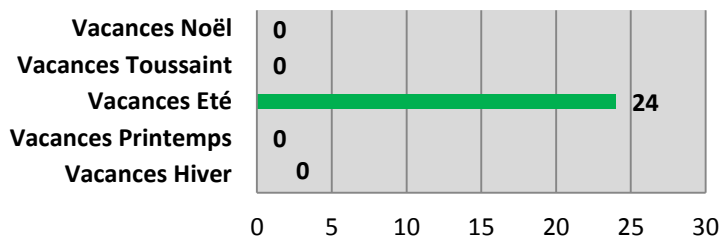
#### Nombre de journées par périodes



#### Colonies Famille d'Accueil en milieu rural sur l'année 2018

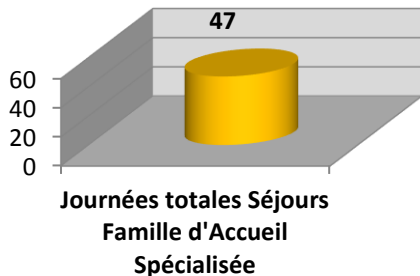


#### Nombre de journées par périodes





### Séjours Famille d'Accueil Spécialisée sur l'année 2018



Les séjours en colonies et/ou en familles rurales pour les jeunes accueillis en internat ont fortement diminué conformément aux orientations du projet d'établissement. En effet, la présence des enfants au sein de leur lieu de vie conforte une certaine forme de stabilisation et leur permettent de bénéficier d'un encadrement par des professionnels de l'éducation spécialisée. Ainsi, les séjours ne concernent que la période des vacances estivales et s'adressent plus particulièrement aux enfants qui ont peu d'accueil en famille. Les séjours en famille rurale sont particulièrement appréciés des jeunes qui ont l'occasion de se retrouver dans une relation duelle et surtout qui leur permettent de passer des vacances avec leur(s) frère(s) et sœur(s).

## II.5. LES SOINS

Les prises en charge orthophoniques et psychologiques, les suivis en CMP (thérapie, suivi, ateliers...) pour certains continuent de se poursuivre, afin de favoriser leur développement psychique et le langage. Les rendez-vous quotidiens chez l'ophtalmologue, le dentiste, l'orthoptiste et autres thérapeutes mesurent l'accompagnement vers des soins individuels et essentiels au bien-être de nos usagers.

La mise à disposition de ces outils se révèle être des éléments forts d'un travail nécessaire et structurant pour leur vie future.

### ► La mission d'accompagnement de l'orthophoniste

L'orthophoniste intervient le lundi, le mardi et le mercredi dans la prise en charge des enfants de l'internat mais aussi de l'accueil de jour. Elle a assuré le suivi de quatorze enfants en relation individuelle toutes les semaines. Ce travail prend en charge les besoins de rééducation du langage oral, du langage écrit mais aussi des troubles sur le versant logico-mathématique. L'orthophoniste n'intervient que sur prescription médicale et réalise un bilan orthophonique avant de décider de la mise en place d'un suivi. Elle participe à la réunion de projet personnalisé des enfants afin d'expliquer les axes de son travail et la répercussion des difficultés de l'enfant ou du jeune sur la prise en charge éducative au quotidien. Elle propose des outils afin de permettre un accompagnement individualisé et personnalisé pour chacun en mettant en avant les réussites des enfants. L'enfant peut ainsi utiliser ses compétences dans les différents lieux où il vit.

Face aux éducateurs démunis devant les difficultés des enfants, elle apporte un éclairage sur les différences de compréhension entre les demandes de l'adulte et les réponses des jeunes. Les consignes demandées sont interprétées autrement par l'enfant ou le jeune et cela peut entraîner une incompréhension des deux côtés. Elle met en avant le fait que l'enfant ou le jeune donne un sens à tout ce qu'il fait.

Sa participation aux commissions d'admission avec les travailleurs sociaux puis avec les familles et leur enfant lui permet d'établir un premier contact afin d'engager une démarche d'accompagnement et de soutien à la parentalité dans les difficultés liées à la scolarité.

Sa démarche articulée autour du soin, de la pédagogie et de l'éducatif aide à définir les axes du projet personnalisé de l'enfant autour de la scolarité et lui permet de proposer des outils à l'équipe éducative et aux parents.

Elle définit son projet en fonction des besoins de l'enfant mais surtout en fonction de son mode de fonctionnement. En effet les manières d'apprendre sont complexes et multiples. Il ne faut donc pas imposer sa méthode mais amener la personne qui apprend à reconnaître ce qui est efficace pour elle, ce qui l'aide, ce qui la gêne ou la trouble.



Pour l'accueil de jour, l'orthophoniste effectue un diagnostic des compétences de l'enfant afin de s'appuyer sur celles-ci pour lui proposer un accompagnement personnalisé qu'elle transmet à l'équipe éducative afin d'élaborer un projet personnalisé de réussite.

Ainsi, pour tel enfant, l'apprentissage passera plutôt par la voie auditive et pour tel autre par la voie visuelle ou kinesthésique. Un enfant qui "évoque" visuellement ne pourra comprendre et apprendre ce qu'on lui dit que s'il peut le traduire en images. A l'inverse, le sujet évoquant auditivement ou verbalement ne pourra comprendre ce qu'on lui montre que lorsqu'il l'aura traduit en discours. Le temps d'apprentissage doit toujours être le plus court possible, mais surtout le plus efficient possible. L'adulte doit s'appuyer sur les réussites de chaque enfant

Ce projet passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion puis la mobilisation des savoirs. Le support du jeu permet au jeune de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer afin de confronter et d'enrichir ses représentations. L'orthophoniste travaille avec l'équipe éducative sur la mise en place d'activités personnalisées à chaque enfant. L'orthophoniste participe chaque semaine à la réunion d'organisation de l'Accueil de jour. Avec un éducateur de l'accueil de jour, elle aura une prise en charge "groupale" de 4-5 enfants, tous les mercredis après-midi.

L'orthophoniste soutient l'accompagnement à la parentalité en permettant aux parents souvent démunis d'accompagner leur enfant dans sa scolarité. Elle met en avant leur rôle déterminant dans le parcours scolaire de leur enfant et dans les progrès de celui-ci. Elle valorise les réussites de l'enfant et redonne une image « positive » de l'enfant aux yeux de ses parents. Elle met en avant le rôle des parents dans l'accompagnement et explique les activités qui peuvent servir de support à la maison pour permettre à l'enfant de progresser. Les parents peuvent être présents lors d'une activité avec leur enfant afin d'observer comment ils peuvent faire eux-mêmes à la maison.

L'important est de transmettre aux parents l'idée qu'ils sont les premiers acteurs dans le développement de leur enfant et qu'ils sont tout à fait capables d'organiser au quotidien un accompagnement positif pour leur enfant.

L'orthophoniste effectue un travail en lien avec les fonctions du soin, de la pédagogie et de l'éducatif. Elle organise son travail en réseau sur ces trois versants selon les besoins et les attentes.

Depuis la rentrée scolaire du mois de septembre 2018, l'orthophoniste a organisé, pour certains enfants, ses prises en charge au sein de l'école. Ce partenariat avec l'école primaire Nicolas Chorier a pour objectif de permettre aux enfants, en décalage scolaire mais toujours motivé par les apprentissages, de faire du lien entre le travail effectué en rééducation et leur scolarité. De plus, les échanges avec les enseignants sont favorisés et une dynamique se crée autour du jeune accompagné. Ces rencontres entre soignant et enseignant permettent un échange visant à construire un accompagnement ajusté aux besoins de l'enfant. L'orthophoniste propose, si besoin, des outils afin de permettre à l'enfant d'être en situation de réussite. Des échanges autour de préconisations et d'aménagement des exigences scolaires en fonction des compétences de l'enfant lui permettent de se remobiliser, de reprendre confiance et de progresser.

Cet accompagnement en milieu scolaire doit tenir compte de la problématique de l'enfant et ne peut pas être proposé à tous. Pour certains enfants en grande souffrance dans leur scolarité, la rééducation orthophonique ne peut se penser que dans un lieu thérapeutique propre au soin.

#### ► **L'orthophoniste comme pilote du pôle du pédagogique :**

Dans le cadre d'une convention de coopération et de mutualisation avec une autre association, le directeur de l'établissement a mobilisé l'orthophoniste sur le projet « Choisis ton chemin ».

Dans ce projet, créé afin de remobiliser de jeunes collégiens décrocheurs passifs, elle a reçu en entretien individuel chacun d'entre eux. Lors de cette rencontre, l'orthophoniste, à l'aide de tests spécifiques, a effectué une évaluation de leurs compétences et de leurs difficultés. Suite à ce diagnostic, l'équipe de professionnels a défini les axes de travail pour les ateliers proposés à ces jeunes.

En binôme avec une éducatrice spécialisée de l'autre association, elles ont programmé des ateliers autour du thème « Emotions – bien-être » afin de permettre aux jeunes de mieux gérer leurs angoisses et leurs difficultés au collège. Le lundi après-midi pendant 3 heures, 3 ou 4 adolescents ont participé à un atelier au sein de la maison d'enfants des Guillemottes.





Après avoir effectué un bilan de tous les ateliers, les professionnels ont réfléchi à des accompagnements permettant de soutenir les adolescents dans leur scolarité.

Vous avez en **annexe 3** l'ensemble du projet « Choisis ton chemin »

### ► La mission du psychologue

«*La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur la composante psychique des individus considérés isolément ou collectivement* ». (1)

#### **Introduction**

« *Il semble que la psychanalyse soit la troisième de ces professions "impossibles" où l'on peut d'avance être sûr d'échouer, les deux autres, depuis bien plus longtemps connues, étant l'art d'éduquer et l'art de gouverner* » (2)

Pour le psychologue exerçant pour et par une institution, il est important de prendre en compte les difficultés et les ressources de celle-ci dans la mesure où il y en a toujours des effets sur la prise en charge des bénéficiaires. La vie de l'institution induit des effets qui ne doivent pas aller à l'encontre des objectifs qu'elle s'est fixés.

Travail particulièrement ardu car cadre fonctionnel technique, le psychologue fait tout autant partie de l'équipe que de l'institution. Il n'est pas neutre et s'il veut conserver son rôle de médiateur et le lien entre les membres de l'institution, il a tout intérêt à en prendre conscience. Il s'agit pour lui de garder une distance suffisante pour lui permettre d'analyser ce qui se joue au niveau institutionnel, de favoriser l'expression des uns et des autres, de tempérer les conflits et d'être garant du cadre thérapeutique.

Vivre les uns avec les autres est défini par le lien social. Seulement ce lien a un prix à payer celui du renoncement, relevant directement de la tâche éducative, la transmission de ce renoncement. Renoncer à la jouissance de soumettre l'autre dans une position de pouvoir c'est aussi renoncer à la séduction. Force, séduction contraignent et soumettent l'autre alter-ego de la relation. Renoncer à l'immédiateté du plaisir, à l'agir, à la satisfaction originaire... et rencontrer l'altérité.

Le travail du psychologue est un travail de tissage qui œuvre avec patience dans l'après-coup de la reprise, sur les mouvements d'oscillations entre moi et l'autre, entre le groupal et l'intime. Travail nécessaire qui porte sur l'écart posé par Freud, entre les fameux *principes de plaisir/principe de réalité*; travail du moi qui n'est pas, rappelons-le, maître en la demeure.

#### • **Le contexte**

La Maison d'Enfants des Guillemottes est une structure privée encadrée par les autorités publiques qui relève du Conseil Départemental et du service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle participe au service de la protection de l'enfance et de la famille en mettant en œuvre des décisions administratives ou judiciaires de la protection de la jeunesse.

Notre mission consiste à assurer au bénéfice des enfants et des jeunes en difficultés sociales et familiales qui nous sont confiés, les fonctions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement éducatif. La prise en charge au quotidien que nous offrons doit se faire dans un cadre structurant, contenant, dont le but vise la protection physique et morale leur permettant socialisation et épanouissement.

Depuis plus d'une dizaine d'années, les politiques publiques de l'aide sociale à l'enfance en l'occurrence, sont en pleine mutation. La loi de 2002 qui fait référence, *renovant l'action sociale et médico-sociale* recentre l'utilisateur (terme à connotation discutable et pour lequel je préfère celui de personne accueillie) et sa famille au cœur des dispositifs.

Dans cette loi deux axes apparaissent prioritaires à savoir, renforcer la prévention (en essayant de détecter le plus précocement possible les situations à risques) et diversifier les modes de prise en charge (possibilités d'accueils ponctuels ou épisodiques hors de la famille sans pour autant qu'il s'agisse d'un placement en établissement ou en famille d'accueil).

La Maison d'Enfants des Guillemottes est donc amenée afin de répondre aux commandes des instances décisionnaires, à transformer ses pratiques, fruits d'une culture institutionnelle ayant traversé plus d'un siècle. Tout travail de transformation donne lieu inmanquablement à la rencontre de l'altérité en soi provoquant un sentiment d'*inquiétante étrangeté*.



## Les trois fonctions du psychologue au sein de la Maison d'Enfants des Guillemottes (soin psychique : consoler)

- Diagnostic clinique

La qualité de l'admission d'un jeune est prépondérante, elle doit pouvoir faciliter l'adhésion et la stabilité du placement. La Maison d'Enfants des Guillemottes favorise les liens de l'enfant avec son milieu d'origine, sa famille et invite ces derniers à prendre une part active à l'évolution de l'enfant.

Dès l'admission sont posées les bases d'un travail éducatif adapté au plus près des préoccupations de l'enfant et de sa famille. C'est le temps premier où le psychologue souhaite faire émerger et entendre les modalités d'expression de la demande, des besoins de l'enfant pour en déterminer des hypothèses de compréhension concernant sa structuration subjective: mise en relief d'une organisation psychique, d'un mode de fonctionnement, du rôle et des fonctions des mécanismes de défense par exemple. Ceci, afin d'ajuster au mieux l'accueil pour cet enfant à qui sont signifiés les moyens que l'institution met à sa disposition.

Le psychologue est proposé comme support pour penser les nécessités et désirs de l'enfant en tenant compte des capacités qu'il manifeste ou pas. Le psychologue doit permettre de le soutenir comme sujet de son histoire, responsable de ce dont il va se saisir au travers de ce que la Maison d'Enfants des Guillemottes est en train de lui proposer.

Le psychologue écoute un enfant, sa famille, les services gardiens, et essaye d'en entendre quelque chose au-delà des carences affectives et éducatives. Seule écoute possible d'ouverture à la subjectivité dans l'espoir d'une inscription par l'enfant dans son histoire: essayer de trouver le sujet là où il est, là où il en est. Car il n'y a rien de pire qu'un sujet qui n'est pas cherché.

- Contenance et tiercéité

Des études sur la clinique des groupes et des institutions, nous connaissons les idées selon lesquelles les institutions, les équipes et les professionnels qui les composent sont organisés psychiquement par leur objet et que la cohérence/cohésion institutionnelle agissent comme pare-excitation. Il est dès lors indispensable d'aider les professionnels dans leurs identifications à se différencier d'avec les sujets auprès desquels ils interviennent, les enfants et leur famille en l'occurrence. Cela signifie entre autres introduire de la différence.

La présence du psychologue à la réunion dite de projet personnalisé par exemple, vise à proposer un éclairage clinique sur chaque situation. Il apporte des ouvertures en appui sur la théorie, aide à l'élaboration tout en soutenant et en valorisant le travail des éducateurs. Il éclaire grâce à la métapsychologie, les processus à l'Œuvre dans le temps de la reconstruction du fantasme entre l'infantile et l'âge adulte. Mais cette conceptualisation des enjeux psychiques qui oriente l'existence de l'enfant n'est envisageable qu'en tenant compte de deux conditions, qui semblent majeures.

La première étant que le psychologue doit veiller à ce que ses apports ne soient pas entendus et vécus par le destinataire, comme une disqualification qui porterait trop atteinte à son narcissisme déjà bien assez sous les feux de la rampe, via les projections des angoisses des enfants et de leur famille.

La seconde étant quant à elle, que la réunion de projet est le lieu où s'expriment et se déploient non pas une, mais des subjectivités qui vont devoir s'entendre pour comprendre la situation. C'est à dire trouver ensemble, des repères communs balisant un chemin tourné vers l'avenir et ce, tout en préservant à l'enfant une quantité suffisante du *sentiment de continuité d'être*, déjà mis à rude épreuve.

L'intervention du psychologue se situe on le voit à un carrefour, celui où se rencontrent plusieurs histoires singulières qui entrent nécessairement en résonance. Il importe alors pour tout un chacun de s'en dégager afin de soutenir l'enfant à s'inscrire dans son histoire. Le psychologue a là une fonction tierce qui nécessite de renoncer à son propre idéal pour lui-même et pour les autres.

Ce rôle de tiers va lui permettre d'entendre l'intensité des projections, de repérer des effets de miroir, de transferts/contre-transferts et de les restituer à l'équipe pluridisciplinaire dont certains, comme les éducateurs se voient entraver dans leur travail par le quotidien. Il ne faudrait pas oublier qu'en aidant des enfants en souffrance, le professionnel quel qu'il soit, soutient et restaure ses propres objets internes (figures identificatoires). Le psychologue n'y échappe pas plus.



Comprendre tous ensemble les enjeux représentés par telle ou telle orientation pour un enfant, c'est porter un regard sur ce que chacun engage personnellement car ces enjeux modifient inévitablement l'équilibre psychique économique du sujet, de sa famille mais aussi du professionnel. Dans ce mouvement dynamique de ré-aménagement, la psychologue cherche à faire entendre la part de l'inconscient tout en respectant ses modes d'apparition.

Le travail du psychologue est ainsi, un travail de mise en tension, sur les écarts, les contradictions, les impasses, les paradoxes auxquels la pratique nous confronte très régulièrement. Il doit faire en sorte d'ouvrir un champ de pensées plus vaste, en ne faisant pas l'impasse de passer par ces écarts et ce qu'il faut en comprendre. Comment par exemple, reconnaître la souffrance des parents qui les empêchent d'exercer dans leur parentalité ? Comment cette souffrance entrave-t-elle cet enfant-là ? Comment l'enfant s'en défend-il ? Comment aider des parents lorsque leur vécu du placement a été ressenti comme une disqualification et un enlèvement auquel ils se soumettent, dans la crainte de perdre définitivement l'amour de leur enfant ? Que faire de l'inconscient débusqué au détour d'agir où l'on s'aperçoit que l'enfant n'est plus qu'un bien précieux pour le narcissisme parental d'un couple qui se déchire, au détriment de sa subjectivité ?

Comment aider un enfant en fonction des attendus du magistrat qui entrent parfois en contradiction avec ses propres souhaits ?

Comment aider un enfant à accepter d'avoir été retiré de son milieu familial et le soutenir à s'approprier son histoire en se détachant de ses images ? Comment réintégrer son domicile familial pour l'enfant lorsque ce dernier était à l'origine du placement ? « *Comment éviter à l'enfant des ruptures non élaborables et comment l'aider à élaborer au mieux celles qu'il a connues ?* » (5)

La psychologue voltige à travers et avec la polysémie qu'éveille chaque situation. Reconnaître l'inconscient et soumettre cette polysémie à ses différents partenaires intra/extra-institutionnels est un travail laborieux qui use de patience.

(1) code de déontologies des psychologues.

(2) S. Freud, "Analyse terminée et analyse interminable", Revue française de psychanalyse, t. XI, n° 1, 1939, p. 33.

(3) Freud Sigmund, "Malaise dans la civilisation", 1929.

(4) Langue parlée à Océanie dans le roman de Georges Orwell, 1984.

(5) HOUZEL Didier, "les enjeux de la parentalité", éd. Eres, 2007.

### ► La clinique éducative

S'arrêter et réfléchir sur la clinique, c'est signifier que notre association reste depuis sa création en permanente recherche et interrogation quant aux fondements de l'action éducative et quant à la pertinence des différentes modalités de sa mise en œuvre. Cette démarche s'articule toujours avec une analyse critique de l'évolution politique, idéologique, économique et sociale de notre société. Réfléchir sur nos pratiques, c'est démontrer que les praticiens que nous sommes ne peuvent se satisfaire d'une réponse éducative univoque et définitive. Les mutations profondes de notre société traversent en effet, nos propres représentations de travailleurs sociaux mais aussi modifient en profondeur les modes d'existence des familles auprès desquelles nous intervenons. A cet effet, notre engagement associatif est de rester en veille sur les réponses éducatives face aux enjeux des évolutions sociétales.

Qu'entendons-nous par clinique dans ce champ de l'action éducative en maison d'enfants. Il ne s'agit pas de vouloir à tout prix « médicaliser », « psychologiser » ni « pathologiser » l'ensemble des difficultés que rencontrent les familles et les enfants qui nous sont confiés. Toutefois, ces dimensions restent essentielles et peuvent être actuellement sous-estimées, comme référentielles pour analyser, comprendre, et agir au mieux dans l'intérêt des enfants dont nous avons la charge. L'inscription sociale des familles est aussi à cet égard, un des éléments de notre clinique.

Evoquer la clinique en action éducative, c'est rappeler qu'elle n'est pas le monopole des cliniciens (Psychologues, psychiatres) qui restent indispensables pour mener à bien nos missions, mais que c'est l'affaire de chacun des membres de l'équipe, dans le respect des professions. C'est tenter de repérer et d'analyser la posture que requiert la clinique. Ce terme vient du latin « clinicus » qui signifie : se pencher sur...être au chevet...Autrement dit, comment prendre soin des enfants confiés, au sens large du terme dans notre action éducative. Comment être à leur écoute ? Comment les accueillir dans leur spécificité, leur singularité et comment agir avec eux ?

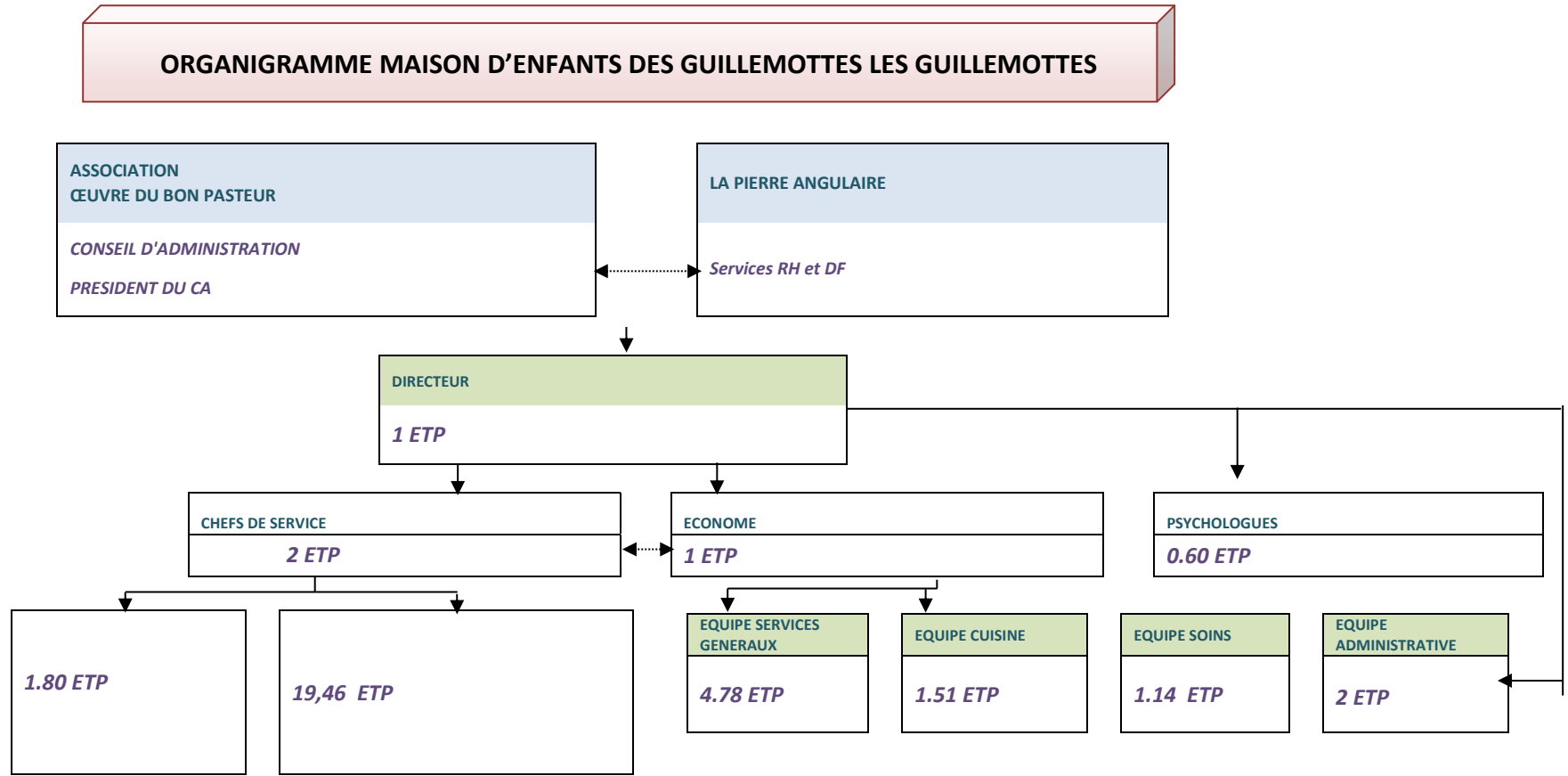


En ce sens, une réorganisation de différents outils a été pensée et mise en place au niveau de l'institution. L'écrit « Elaboration du projet personnalisé » permet alors aux équipes éducatives appuyées par l'éclairage de la psychologue de l'établissement de conceptualiser les pratiques en lien avec les axes et perspectives de travail dégagés lors de la réunion de projet.

Cet aspect de la clinique éducative vient en complément de l'analyse de la pratique professionnelle déjà existante au sein de l'établissement et animée par un clinicien extérieur à l'établissement.

## III. LE PERSONNEL

### III.1. L'ORGANIGRAMME DE LA MAISON D'ENFANTS DES GUILLEMOTTES DE SEPTEMBRE 2018



Avec l'augmentation de l'âge du public accueilli où le travail de l'équipe éducative est de se mobiliser davantage sur les fonctions d'accompagnement à l'autonomie, la gestion du linge en lien avec le projet individuelle de l'enfant s'est vu recentrer sur les unités de vie à la charge de l'équipe éducative.

Cette évolution a eu pour conséquence une diminution de l'activité de la lingerie, associée à une augmentation de l'activité pour l'équipe éducative des groupes Sans souci et Farandoles.

Afin d'apporter des mesures correctives à cette évolution dans un souci de maîtrise des coûts nous avons à moyen constant transféré 0.5 ETP de lingerie vers le pôle éducatif, et proposé à un personnel de la lingerie de s'engager sur une formation d'Accompagnant Educatif et Social, ceci pour permettre au pôle lingerie d'être, à moyen terme, terrain de stage reconnu par les dispositifs de droit commun (pôle emploi, etc.).

Ce possible existe déjà sur le pôle restauration où notre chef de cuisine, également titulaire d'un diplôme d'Educateur technique spécialisé se voit régulièrement solliciter par les organismes d'insertion professionnelle pour accueillir des personnes éloignées de l'emploi.

## ■ III.2. REPARTITION DU PERSONNEL EN 2018

### ▶ Administratif

- Un Directeur
- Deux Chefs de service éducatif
- Un Cadre économiste
- Une Comptable
- Une Secrétaire

### ▶ Educatif

- Cinq Educateurs spécialisés
- Neuf Moniteurs Educateurs
- Quatre Accompagnants sociaux éducatifs
- Quatre Surveillants de nuit

### ▶ Soins

- Deux Psychologues
- Une Orthophoniste
- Une Coordinatrice de Soins

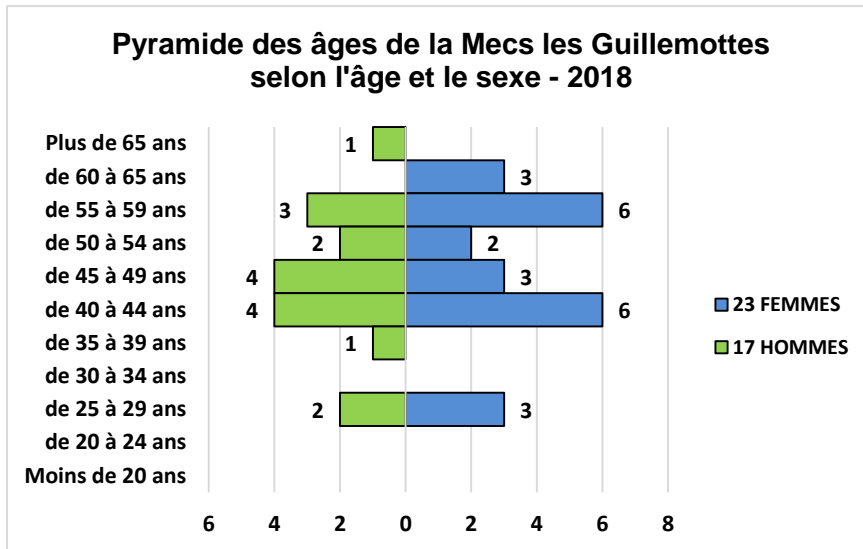
### ▶ Services généraux

- Neuf Agents techniques (lingerie, cuisine, agent technique, agent de service)



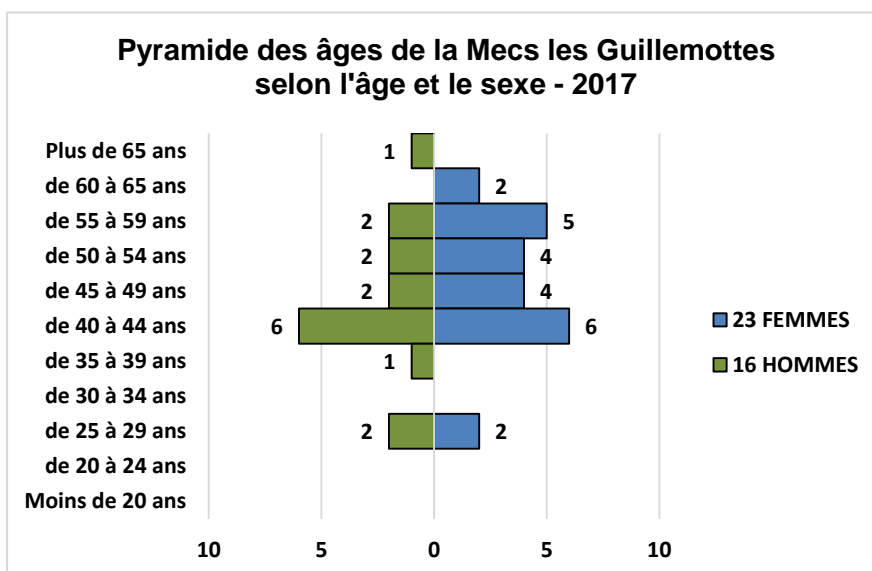
### III.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

#### ► Pyramide des âges 2018



Moyenne d'âge : 48 ans

#### ► Pyramide des âges 2017

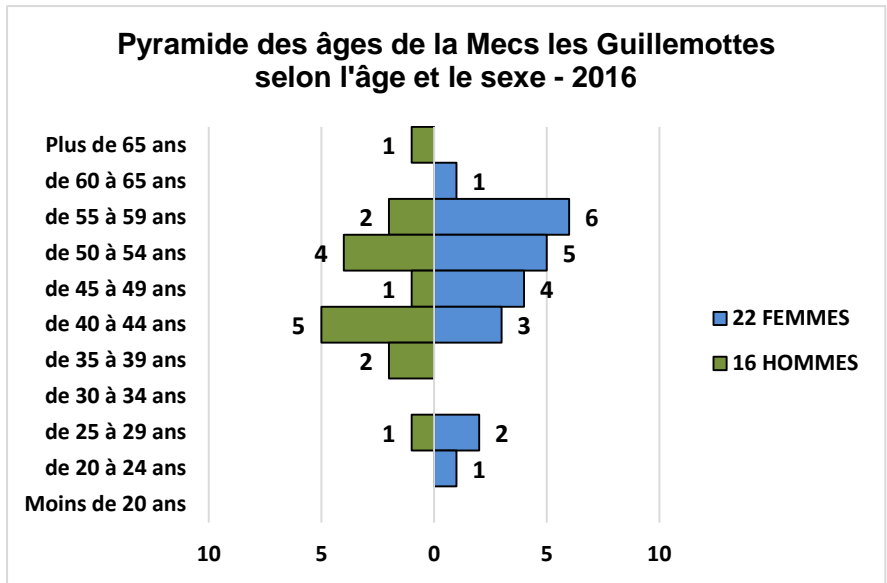


Moyenne d'âge : 47 ans



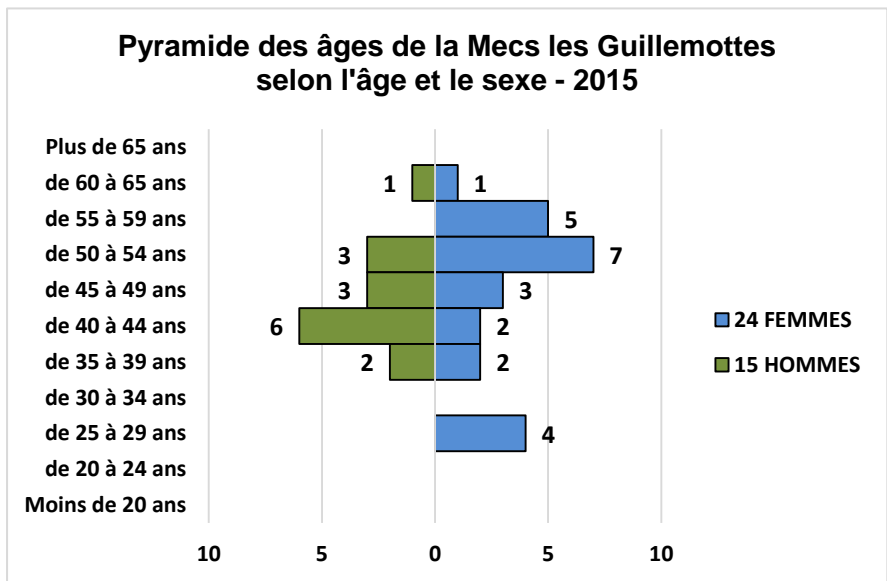


► Pyramide des âges 2016



Moyenne d'âge : 47 ans

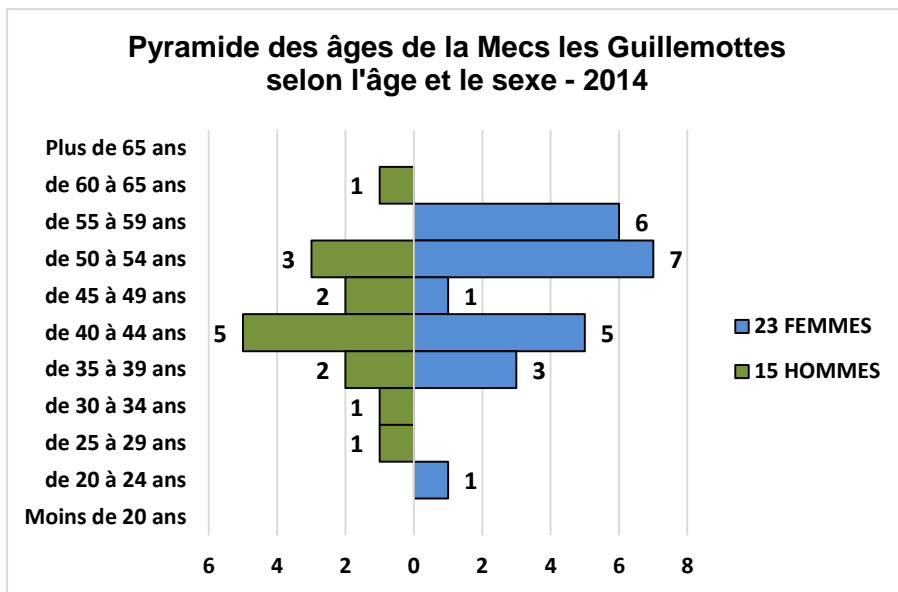
► Pyramide des âges 2015



Moyenne d'âge : 46 ans



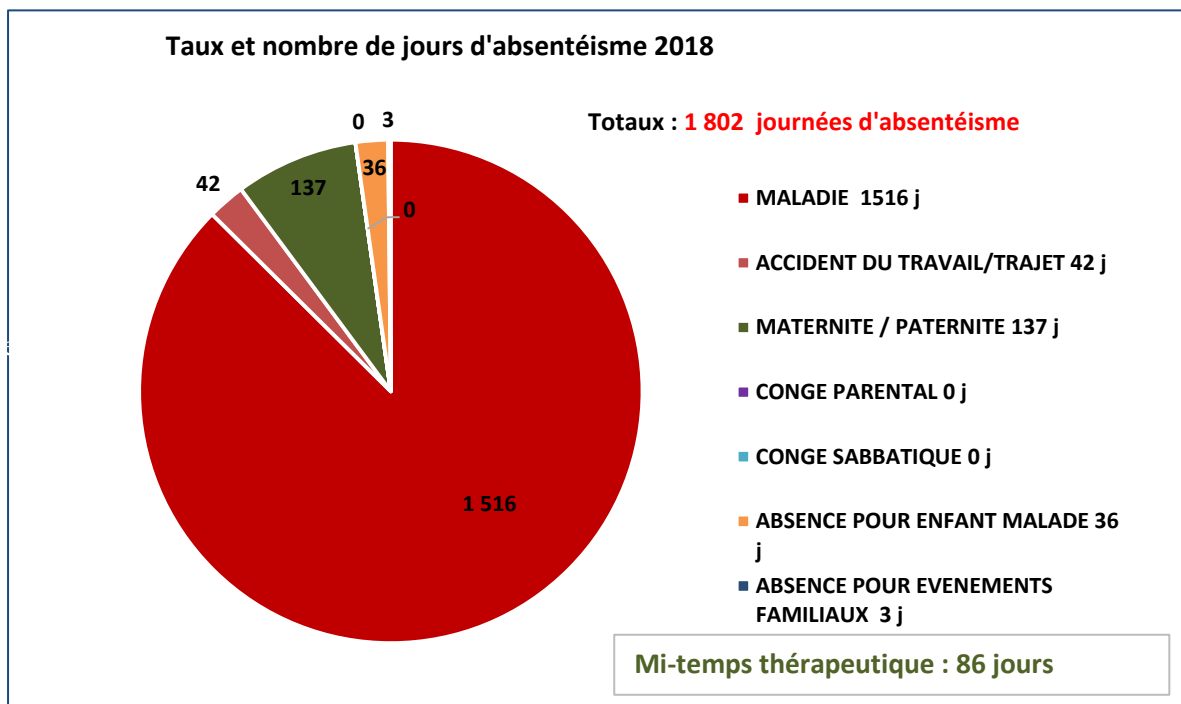
► Pyramide des âges 2014



**Moyenne d'âge : 46 ans**

Nous constatons que sur les cinq années observées le vieillissement naturel de l'ensemble des salariés de l'institution est amorti par le renouvellement de personnes dont l'âge est inférieur à 47 ans.

► Absentéisme 2018





- Nous constatons que cette année 2018 a été moins impactée par les **journées d'absences** soit **1 734** alors qu'en 2017 nous constatons un absentéisme de 1802 journées soit une **réduction de 4,725 %** par rapport à 2017.
- Concernant l'absence pour maladie sur un total de **1 516 journées** (1613 journées en 2017).
- Concernant les journées d'Absences pour **accident du travail** pour l'année 2018, nous enregistrons une **augmentation de 50 %** par rapport à l'année 2017 (28 jours).
- Concernant les absences pour **congés sabbatiques**, leur nombre est **nul**, en référence à l'année précédente et les **événements familiaux** ont **diminué de 50 %** (6 jours en 2017).
- Cette année nous constatons **86 jours de mi-temps thérapeutique** (0 jour en 2017).
- Les salariés absents ont été remplacés de façon partielle et temporaire dans le cadre de contrat à durée déterminée, la baisse des absences a eu pour conséquence une réduction significative du nombre de CDD pour 2018, comme par rapport à 2017.

### ■ III.4. NOS RESSOURCES

L'encadrement reste engagé et mobilisé afin de mener à bien sa mission autour de la dynamique de changement en mettant tout en œuvre pour soutenir les personnels de la Maison d'Enfants des Guillemottes.

Le cadre d'intervention au fil de temps se structure et semble être assimilé pour la majorité des salariés, ce qui produit un climat social plus apaisé, propice à un travail de qualité

Les fiches de poste des différentes catégories de personnel sont retravaillées en collaboration avec les instances représentatives du personnels afin d'affiner davantage le rôle de chacun dans son cadre d'intervention.

Les qualifications restent adaptées au profil de la population accueillie.

### ■ III.5. NOS PISTES D'AMELIORATION

- Reconstruction du bâti internat associé à un projet d'insertion par le logement.
- Mise en place du dispositif intranet pour une meilleure efficacité de la communication interne
- Ouverture sur les dispositifs de droits communs
- Poursuivre notre démarche de conventionnement de coopération et de mutualisation avec les Associations du territoire au service des publics jeunes vulnérables

### ■ III.6. LA FORMATION CONTINUE

Lors de l'inspection des services du département en lien avec les services de la PJJ, ceux-ci dans leur rapport ont fait apparaître pour les personnels la nécessité de formation autour des écrits professionnels, en lien avec les différentes réformes de l'action sociale et des derniers textes relatifs à la protection de l'enfance.

Le directeur a donc élaboré un cahier des charges avec comme objectifs :

- Soutenir les professionnels dans l'accompagnement mis en œuvre auprès des enfants.
- Accompagner les professionnels concernés à réfléchir sur la portée de leur écrits, tant dans leur fonction de communication que celle d'un support à la décision.



- Construire en s'appuyant sur l'existant institutionnel des outils méthodologiques cohérents pertinents et plus accessibles pour les professionnels et définir des matrices et supports communs d'écrits, conformément aux recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM et des lois cadres en vigueur
- Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement individuel et collectif des résidents au travers des écrits internes et externes.

L'institution Saint Laurent a répondu à cette commande, la formation a débuté en novembre 2017 et se terminera en juin 2019.

L'ensemble des salariés de la Maison d'Enfants des Guillemottes en fonction des thèmes traités est mobilisé.

► Pour les formations collectives, les choix ont été :

► Tableau récapitulatif des formations collectives inclus au plan de formation 2017

| Typologie formation  | Participants                                  | Période                 |
|--|---|-------------------------|
| <b>Equipier de première intervention</b>                     | 9 Educatifs                                   | 18/12/2018              |
| <b>Entretiens professionnels individuels</b>                 | 2 chefs de services - 1 directeur - 1 économe | 09/2018-03/2019         |
| <b>PMS, HACCP et BHP</b>                                     | 2 cuisiniers - 1 économe                      | 10/04/2018 + 03/05/2018 |
| <b>Atelier de conceptualisation de la pratique éducative</b> | services éducatifs                            | 2018                    |
| <b>Formation AES</b>   | 1 éducateur + 1 lingère                       | 10/2017-03/2019         |
| <b>Ecrites professionnels</b>                                | ensemble du personnel                         | 2018                    |



### ■ III.7. LES PRESTATIONS ET FONCTIONS SUPPORTS

L'ensemble des personnels techniques, en tant qu'adultes de référence, a un rôle éducatif auprès des enfants accueillis. Cette fonction ne se limite pas à une veille sociale mais complète l'accompagnement des enfants dans le sens où la relation est différente. Cette implication s'illustre à plusieurs titres. Concrètement l'agent d'entretien peut intervenir avec l'enfant auteur d'une dégradation volontaire et ce même enfant est positionné en tant qu'acteur de l'acte de réparation à défaut de la sanction souvent peu constructive. Certains adolescents développent également des liens avec les lingères ou le personnel de cuisine et cet espace relationnel favorise leur rapport avec des adultes autres que les personnels éducatifs.

#### ▶ Restauration

Le cuisinier et la cuisinière confectionnent dans la cuisine de l'établissement :

- les repas du midi pour les enfants du dispositif Accueil de Jour encadrés par les personnels éducatifs (soit environ un à cinq repas selon les journées).
- Les repas du midi et du soir pour les jeunes de l'Internat encadrés par les éducateurs des unités, soit environ quarante repas.

La confection des repas du week-end est assurée par les cuisiniers pour le samedi midi et dimanche soir et pour les vacances scolaires.

- Préparation des repas, diététique, régimes, appétence à la découverte des goûts : les cuisiniers ont le souci de faire découvrir aux enfants des aliments auxquels ils n'auraient pas accès (légumes notamment). L'implication des enfants dans l'élaboration des menus demande encore à être développée pour d'une part les sensibiliser aux questions d'équilibre alimentaire et d'autre part pour favoriser leur expression relative à ces questions.
- Organisation des repas : chaque matin les plats sont préparés en fonction du nombre d'enfants afin d'éviter les gaspillages. En cas de besoin, les repas sont mis en cellule de refroidissement après confection. Puis avant les services, les plats sont remis en température, au chaud, jusqu'à l'heure des repas. L'utilisation d'un monte-charge facilite la distribution des plats par les cuisiniers et les éducateurs de chaque unité.
- Sécurité alimentaire : la cuisine dispose d'équipements nécessaires à la restauration collective (Cellule de refroidissement – Lave-vaisselle – Centrale de nettoyage). Les cuisiniers confectionnent les repas conformément aux normes HACCP (Hazard Analysis Critica)
- 1 Control Point : hygiène et sécurité des aliments, hygiène et sécurité alimentaire, autocontrôles, analyse des dangers, gestion des risques, CCP), en vigueur (Plats témoins – Relevés de température – Traçabilité des produits utilisés). Les laboratoires Eurofins effectuent à notre demande des prélèvements de produits, de surface tous les trimestres. Le nettoyage journalier des sols et surfaces est assuré par les cuisiniers conformément aux règles en vigueur (enregistrement des tâches de nettoyage (Réfrigérateurs – Hotte – Four...)).



### ► La Lingerie

- La lingerie est équipée de matériels semi-professionnels (Machines à laver – Sèche-linge). Les deux salariées à temps partiel assurent tous les jours hors week-end l'entretien (Lavage – Repassage):
  - ✓ du linge personnel des enfants des unités de vie en fonction du projet de l'enfant ;
  - ✓ du linge de maison (Linge de toilette, de table, de service, linge de lit) ;
  - ✓ des tenues des personnels des services généraux.
- A l'arrivée, de chaque enfant à l'internat, elles assurent l'étiquetage du linge de maison attribué et de son linge personnel.

Cet étiquetage les aide au tri du linge propre par enfant, rangé dans un casier sur chariot mobile. Dans leurs tâches, elles respectent les règles de la marche en avant. Elles travaillent en lien avec les équipes éducatives et périodiquement, elles sont en apport technique pour les jeunes adolescents dans l'accomplissement de l'entretien de leur linge personnel.

### ► Hygiène et locaux :

- L'entretien de l'ensemble des locaux est assuré par trois salariées à temps partiel, à l'exception de la lingerie et de la cuisine. Leur proximité avec les enfants leur permette de les sensibiliser au confort de vie de leur chambre (Hygiène... Rangement – Respect).
- Les produits d'entretien et les risques associés sont répertoriés par l'économe.
- Les éducateurs assurent un entretien le week-end en l'absence des salariées d'entretien. Elles travaillent en lien avec le personnel éducatif.

### ► Entretien

- **Second œuvre :**
  - Assure l'entretien général des lieux de vie des jeunes et autres bâtiments, des mobiliers...
  - L'agent technique est un référent professionnel pour les jeunes adolescents qui participent ponctuellement avec lui à des travaux de réfection (peinture...) et acquièrent des notions pratiques. Ils arrivent à faire le lien entre la théorie scolaire (Mathématiques, mesures) et la pratique professionnelle. Les jeunes adhèrent à ces chantiers de rénovation. Cette proximité permet à ces jeunes de mieux investir et respecter les lieux de vie.
  - Assure également en fonction des besoins, les accompagnements scolaires des enfants.
- **Espaces verts :**
  - Nettoyage des espaces extérieurs (Tonte...).
  - Embellissement de l'environnement de la Maison d'Enfants pour lequel les jeunes sont sensibles.



## IV. LES PERSPECTIVES

### ■ IV.1. NOS OBJECTIFS

Un travail d'ouverture à travers le réseau partenarial reste une priorité afin de conforter la position de la Maison d'Enfants des Guillemottes sur son territoire d'action. Une réflexion est menée avec les associations de protection de l'enfance de l'Isère Rhodanienne dans l'objectif de faire naître un dispositif pour :

- Organiser des solutions adaptées et partagées aux problématiques de ces enfants et adolescents dans un partenariat institutionnel conventionné ;
- Diversifier l'offre par la mise à disposition ou le partage de personnels, pour répondre au projet personnalisé d'accompagnement du jeune ;
- Proposer des espaces de transitions afin de permettre aux jeunes de dépasser les situations de crise ;
- Mobiliser l'ensemble des ressources disponibles sur un dispositif territorial pour permettre le maintien de la prise en charge et éviter les ruptures de parcours.

Cette démarche a permis de faire naître deux conventions inter associations permettant de répondre à un besoin ciblé. L'Association de l'Œuvre du Bon Pasteur est acteur dans ce travail de maintien du lien inter associatif afin d'être réactif pour répondre aux besoins atypiques des usagers qui nous sont confiés

#### **Il est nécessaire de poursuivre :**

- une réflexion sur les modes de communication interne et externe dans le souci d'améliorer le service rendu aux usagers ;
- la réflexion créatrice générant des modes de prises en charge innovants ;
- le travail sur le PPE et d'en faire un outil plus pertinent et plus prégnant dans l'accompagnement des usagers ;
- le développement des passerelles vers tous les dispositifs de droit commun dans l'objectif l'anticipation des fins de prise en charge et favoriser l'accès à la citoyenneté de tous les jeunes accueillis.
- La mise en place de temps d'expression des enfants accueillis institués dans une régularité: ce travail est amorcé sur 4 groupes par le biais d'une réunion bimensuelle pour favoriser le droit d'expression des usagers.
  - Soutenir la dynamique positive autour la mobilisation des parents dans l'instance du conseil de la vie sociale

Ces objectifs se déclinent dans une volonté d'amélioration des pratiques éducatives et doivent non seulement permettre la continuité de l'action mais également apporter un regard neuf et une volonté de changement.

**Le projet de reconstruction de la Maison d'Enfants associé à un projet novateur d'insertion par le logement, permet de mesurer le chemin parcouru et nous autorise à penser que notre établissement est aujourd'hui engagé sur la voie de la créativité**

Interroger le quotidien, évaluer la pertinence des actions ou encore développer le travail en réseau constituent des leviers d'action pour mieux s'adapter aux évolutions législatives.

Aujourd'hui l'établissement progresse dans son rapport à son environnement et s'engage dans sa capacité à s'adapter aux nouvelles sollicitations extérieures et intérieures.

Les évolutions souhaitées continuent à se mettre en place dans l'objectif de tout mettre en œuvre pour que les enfants et les jeunes qui nous sont confiés restent au centre de nos préoccupations.



Toutes nos équipes ont pris conscience de l'enjeu d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations (concertation interne et externe) pour le devenir de la MECS et surtout des enfants accueillis.

La démarche est engagée à La Maison d'Enfants des Guillemottes et suscite encore des craintes, mais nos équipes sont solidaires du changement et se motivent pour s'adapter aux contraintes des politiques sociales.

## ■ IV.2. NOS PERSPECTIVES

- Rendre effectif le projet de reconstruction de la Maison d'Enfants des Guillemottes, en y incluant un projet novateur d'insertion par le logement pour des parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants, avec pour objectif de faire perdurer notre rôle éducatif envers les familles en souffrance, en leur apportant un soutien, un lien de confiance, d'entraide mutuelle qui correspondent aux valeurs de l'Association.
- Finaliser l'écriture du projet pédagogique de l'établissement avec comme objectif un rendu pour juin 2019, dans l'objectif de faire renaître notre pôle pédagogique laissé en veille depuis la fermeture de l'école privée rattachée à la MECS, en s'appuyant sur notre expérimentation « Choisis ton Chemin » en direction des Décrocheurs. **Cf. Annexe 3**

Elaborer et écrire le projet soin de l'établissement avec comme objectif un rendu pour décembre 2019.

- Poursuivre le travail de collaboration avec nos autorités de contrôle et de tarification pour permettre d'une part, de continuer à assurer une qualité d'accompagnement au profit des enfants accueillis et d'autre part, de pérenniser l'avenir de la Maison d'Enfants.
- Engager une réflexion avec la gouvernance sur une place possible pour les bénévoles, dans le cadre de notre projet d'établissement.

## V. LES RESSOURCES FINANCIERES

- ▶ Cf. cadre normalisé

## VI. ANNEXES

- ▶ **Annexe 1** : projet de construction
- ▶ **Annexe 2** : conventions de coopération et de mutualisation :
  - Les Guillemottes / PREVENIR
  - Les Guillemottes / RIVHAJ
- ▶ **Annexe 3** : projet « Choisis ton chemin »
- ▶ **Annexe 4** : règlements de fonctionnement des groupes